



Livre Blanc

de la société civile
pour la paix et
la sécurité au Mali

Livre Blanc

de la société civile
pour la paix et
la sécurité au Mali

Table des matières

Liste des figures	iv
Liste d'abréviations	v
Remerciements	vii
Préface	viii
Résumé exécutif	x
Le Mali	xii
Introduction	
i. Y a-t-il une crise au Mali ?	1
ii. Pourquoi un Livre Blanc ?	3
iii. Méthodologie de recherche	3
iv. Sommaire	4
Axe 1 : Priorités sécuritaires locales	
1.1 Insécurité générale caractérisée par de fortes disparités régionales	7
1.1.1 Différences régionales	7
1.1.2 Perceptions des femmes et des hommes	11
1.1.3 Une cohésion sociale mise à mal dans le Centre	12
1.2 Insécurité au quotidien	13
1.2.1 Services de base défaillants	13
1.2.2 Une économie fortement touchée	14
1.3 Des facteurs profonds et structurels affectant la société malienne	15
1.3.1 Une crise de société ?	15
1.3.2 Prolifération des armes légères et des EEI	16
Axe 2 : Évaluation des réponses apportées	
2.1 Pénurie de services sociaux de base	19
2.1.1 Cercle vicieux de fragilité	19
2.1.2 Demande d'État	19
2.1.3 Une myriade d'acteurs	22
2.2 Opérations des forces armées	23
2.2.1 Interventions internationales	23
2.2.2 FDS maliennes	24
2.3 Initiatives locales	25
2.3.1 Les groupes d'autodéfense	25
2.3.2 Les femmes dans le processus de paix	27
Axe 3 : Conclusions et recommandations	
3.1 Recommandations au niveau national	31
3.1.1 Des politiques différenciées sur les différents terroirs	31
3.1.2 Une approche politique holistique de la sécurité humaine	32
3.1.3 Un nouveau 'contrat social' entre le gouvernement et la population	32
3.1.4 La gouvernance du secteur de la sécurité	33
3.2 Recommandations régionales	33
3.2.1 Pour le Nord	33
3.2.2 Pour le Centre	35
3.2.3 Pour le Sud	36
Bibliographie	37

Liste des figures

Figure 1 :	Aperçu du projet	xiii
Figure 2 :	Chronogramme du projet	3
Figure 3 :	Tableaux des études conduites	7
Figure 4 :	Victimes mortelles liées au conflit au Mali 2009-juillet 2018 (ACLED)	7
Figure 5 :	Depuis notre dernière enquête en octobre 2016, diriez-vous que la situation sécuritaire dans votre commune : a) s'est dégradée, b) s'est améliorée, c) est restée inchangée ?	8
Figure 6 :	Vous décririez-vous comme une victime directe ou indirecte du conflit ?	8
Figure 7 :	Les cinq problèmes les plus graves dans le Nord, le Centre et le Sud	9
Figure 8 :	Depuis notre dernière enquête en mars 2017, diriez-vous que la situation sécuritaire dans votre commune s'est dégradée ou améliorée ?	10
Figure 9 :	Selon vous, les problèmes suivants affectent-ils : a) davantage les hommes, b) davantage les femmes, c) autant les hommes que les femmes ?	10
Figure 10 :	Comment évalueriez-vous votre niveau de satisfaction quant aux secteurs suivants (sur une échelle de 1 à 4)?	14
Figure 11 :	Avez-vous dû quitter votre travail depuis le début du conflit ?	14
Figure 12 :	Quelle(s) source(s) d'information privilégiez-vous (plusieurs réponses possibles) ?	16
Figure 13 :	Quel est votre niveau de confiance dans les institutions maliennes suivantes ?	20
Figure 14 :	Selon vous, qui devrait financer les services suivants (plusieurs réponses possibles) ?	21
Figure 15 :	Vous semble-t-il normal que les OSC maliennes interviennent dans le domaine de l'éducation ?	21
Figure 16 :	Vous semble-t-il normal que les OSC maliennes interviennent dans le domaine de sécurité ?	22
Figure 17 :	Diriez-vous que les forces internationales comme Barkhane et la MINUSMA sont sources de sécurité pour vous ?	23
Figure 18 :	Quelles mesures personnelles avez-vous prises pour assurer votre propre sécurité ou celle de votre famille ?	25
Figure 19 :	Des individus de votre commune ont-ils mis en place des dispositifs sécuritaires locaux ?	26
Figure 20 :	Avez-vous eu connaissance d'incidents liés à ces groupes de sécurité locaux ?	27
Figure 21 :	Les femmes ont le pouvoir d'influencer les décisions concernant	28

Liste d'abréviations

ACM	Actions civilo-militaires
ASS	Alliance pour le salut au Sahel
CCLS	Comités consultatifs locaux de sécurité
CLB	Commission Livre Blanc
CNLPAL	Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre
CONASCIPAL	Coalition nationale de la société civile pour la paix et la lutte contre la prolifération des armes légères
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
EEI	Engins explosifs improvisés
EUCAP Sahel Mali	Mission européenne de renforcement des capacités maliennes au Mali
EUTM	Mission européenne de formation militaire
FAMAs	Forces armées maliennes et de sécurité
FDS	Forces de défense et de sécurité
GSPS	Groupes de suivi pour la paix et la sécurité
FC-G5 Sahel	Force conjointe G5 Sahel
MAV	Mines anti-véhicule
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MOC	Mécanisme opérationnel de coordination
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OSC	Organisation de la société civile
PDI	Personnes déplacées internes
PTF	Partenaires techniques et financiers
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
SIPRI	Stockholm International Peace Research Institute
UE	Union européenne
VBG	Violence basée sur le genre

Remerciements

Ce Livre Blanc est le résultat de l'effort collectif des organisations de la société civile, centres de recherche et acteurs maliens suivants :

- Cinq organisations de la société civile : Le Conseil national de la société civile du Mali (CNSC Mali), le Forum des organisations de la société civile du Mali (FOSC Mali), la Convergence des femmes du Mali, le Conseil national de la jeunesse du Mali (CNJ Mali), et la Coalition des alternatives africaines dettes et développement (CAD Mali) ;
- Cinq centres de recherche : Alliance Malienne pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA - Mali), Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix (WANEP Mali), Institut malien de recherche-action pour la paix (IMRAP), Point Sud, Centre de recherche sur le savoir local (POINT SUD), et Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-saharien (CARESS) ;
- Les médias : La maison de la presse ; et
- Trois anciens Premiers ministres : S.E. Mme Cissé Mariam Kaïdama Sidibé, S.E. M. Ousmane Issoufi Maïga, et S.E. M. Ahmed Mohamed ag Hamani.

Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur soutien et leur engagement tout au long de la rédaction de ce Livre Blanc. La Commission Livre Blanc adresse aussi ses vifs remerciements au gouvernement suédois et à l'Ambassade de Suède à Bamako pour son soutien continu qui a permis la réalisation de ce Livre. Le projet est financé par l'Agence Suédoise de Coopération Internationale ou le Développement (Sida).

Des remerciements particuliers sont également adressés à la coordination scientifique de cet ouvrage : Dr Bréma Ely Dicko, Fatoumata Traoré et Annelies Hickendorff.

Ce Livre Blanc est dédié à la mémoire de notre collègue et ami, membre de la Commission Livre Blanc, Ambroise Dakouo.

Préface

Depuis 2012, le Mali connaît l'une des crises les plus graves de son histoire. Elle remet en cause la force de la cohésion sociale qui a fait la fierté du Mali, et elle continue d'avoir un impact durable sur la sécurité des différentes communautés qui composent la 'mosaïque du pays'. Sa résolution est éminemment complexe mais elle conditionne le retour d'une paix durable dans notre pays.

En dépit d'une mobilisation politique et militaire sans précédent de la part des autorités nationales comme de nos partenaires étrangers, les populations continuent de subir au quotidien les effets de la crise, y compris dans des régions qui semblaient auparavant épargnées par la violence et l'insécurité.

L'intensité et l'aggravation des conflits sur le territoire du Mali contribuent à questionner l'efficacité des stratégies et des approches pour la sécurité et le développement mises en œuvre depuis de nombreuses années. Alors que les besoins des populations au niveau local sont connus, et portent principalement sur des demandes de types développemental ou politique, les efforts semblent aujourd'hui principalement, sinon exclusivement, porter sur des réponses militaires à la crise. L'urgence de la situation sécuritaire impose ce type d'actions, et demande une réponse forte à l'insécurité qui affecte nos régions. Cependant, celles-ci ne peuvent être menées sans concertation avec d'autres approches plus larges destinées à apporter des réponses pérennes aux causes profondes des conflits.

De nombreux progrès ont toutefois été enregistrés en ce sens. Un accord de paix inter-malien a été signé en juin 2015, et un processus politique pacifié a mené à des élections présidentielles en juillet et août 2018, les deuxièmes depuis la crise de 2012. Le gouvernement, ses partenaires régionaux et internationaux et la société civile malienne restent aujourd'hui pleinement mobilisés dans la recherche d'une paix durable. Il est désormais admis que tous les acteurs contribuant à l'effort de stabilisation et de consolidation de la paix doivent agir de concert pour maximiser l'impact de leurs efforts et arriver à une paix durable. Ces efforts doivent se baser sur une compréhension fine des besoins des communautés concernées, et de leurs attentes. Sans la prise en compte – primordiale ! – de leurs préoccupations premières, les stratégies nationales et internationales ne pourront gagner l'adhésion des populations.

C'est tout le sens de ce Livre Blanc pour la Paix et la Sécurité. Grâce au soutien du gouvernement suédois, le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) et son partenaire au Mali, la Coalition nationale de la société civile pour la paix et la lutte contre la prolifération des armes légères (CONASCIPAL) ont élaboré une approche innovante destinée à mieux cerner, sur l'ensemble du territoire, les besoins des populations en termes de sécurité et de développement. Des efforts particuliers ont été mis en œuvre pour prendre en compte la résolution 1325 et mettre au cœur du processus les besoins spécifiques des femmes. Ce travail a fait l'objet de nombreuses

rencontres dans toutes les régions du Mali et de plusieurs ateliers à Bamako réunissant l'ensemble des acteurs intéressés par ces problématiques. Le Livre Blanc présente les perceptions et les attentes des populations et propose des pistes de réflexion et d'actions concrètes pour les décideurs politiques.

Cela a été pour un moi un grand plaisir et un immense honneur de présider la Commission qui a été chargée de coordonner ce travail depuis le début. Ce Livre Blanc est le fruit de l'effort de chacun de ses membres et de tous ceux qui, dans chacune des régions du pays, se sont mobilisés trois années durant pour faire aboutir ce projet. Au nom de la Commission Livre Blanc et en mon nom propre, j'adresse mes remerciements chaleureux au gouvernement malien qui, depuis le début, soutient cette initiative et au gouvernement de Suède sans qui ce projet en faveur de la paix n'aurait jamais pu voir le jour.

Je remercie la CONASCIPAL et SIPRI et toutes les organisations faitières de la société civile, les centres de recherche pour leurs contributions remarquables à la rédaction de ce livre qui est d'une importance capitale pour le Mali.

Je formule le vœu que ce Livre Blanc ouvre une réflexion nouvelle sur les problématiques de sécurité et assure tous les lecteurs de la disponibilité de chacun des membres de cette Commission à œuvrer pour une paix durable au Mali.

Vive le Mali en paix et en sécurité !

#MaliPaix

Son Excellence SIDIBE Mariam KHAIDAMA CISSE
Ancien premier Ministre

Résumé exécutif

Malgré l'intervention de plusieurs forces armées internationales, telles que l'opération Barkhane, la MINUSMA, la FC-G5 Sahel, EUCAP Sahel Mali et l'EUTM Mali, la situation sécuritaire continue de se détériorer. La mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger et signé en juin 2015, se fait toujours attendre. L'instabilité générée par le conflit de 2012, initialement circonscrite au Nord, s'est étendue au Centre et aux zones frontalières avec le Niger et le Burkina Faso où elle a causé une intensification des violences intercommunautaires et une augmentation des attaques de toutes sortes. Le départ des agents de l'État de plusieurs zones du pays a également déstabilisé les relations entre communautés et créé un vide étatique privant la population de toute forme de protection et de services sociaux de base.

Le Livre Blanc de la société civile pour la paix et la sécurité au Mali se veut un outil de plaidoyer dont l'objectif est de faire entendre la voix des populations maliennes dans l'élaboration des mesures sécuritaires. Fondé sur des études menées dans le cadre du projet de recherche conduit par le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) et la Coalition nationale de la société civile pour la paix et la lutte contre la prolifération des armes légères (CONASCIPAL), ce livre présente une analyse inclusive et approfondie de la réalité des défis sécuritaires auxquels sont confrontées les populations dans leur vie quotidienne. Il contient en outre des recommandations destinées à accompagner la réflexion des décideurs politiques et partenaires techniques et financiers. La rédaction

du livre a été pilotée par une Commission réunissant cinq organisations nationales de la société civile, cinq centres de recherche maliens, des représentants des organes de presse, ainsi que des représentants des hautes autorités (trois anciens Premiers ministres).

Les études ont notamment mis en lumière le fait qu'il n'existe pas de conflit unique au Mali. La crise sécuritaire est en réalité constituée de nombreux conflits locaux, voire micro-locaux. Les besoins et les attentes des populations varient selon les zones géographiques, le sexe, l'âge ou le caractère rural ou urbain des populations. La première recommandation faite aux décideurs nationaux et internationaux est de reconnaître que les priorités sécuritaires des populations ne sont pas les mêmes dans toutes les régions et que ces disparités rendent les politiques globales peu adaptées. Afin d'accompagner la réflexion, Les OSC se proposent de participer à la formulation de réponses politiques concrètes, adaptées aux préoccupations sécuritaires locales, en réalisant des études socio-anthropologiques qui permettraient de mieux cerner les réalités locales.

Deuxièmement, les OSC constatent un fossé grandissant entre, d'un côté, les priorités quotidiennes des populations locales en matière de sécurité et de développement et, de l'autre, les réponses politiques nationales et internationales. Dans les régions du Nord et du Centre en particulier, les autorités semblent apporter essentiellement des réponses militaires (menées par les Forces de défense et de sécurité (FDS) du Mali, la

MINUSMA, Barkhane ou la FC-G5 Sahel), alors que les populations sont plutôt en demande d'aide humanitaire, de développement économique local, de services de base et de cohésion sociale. Les OSC recommandent l'adoption d'une approche genrée et générationnelle de la sécurité humaine, qui soit fondée en particulier sur la participation des jeunes et des femmes, conformément aux Résolutions 2250 et 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies.

La troisième recommandation aux décideurs nationaux consiste à privilégier des solutions structurelles plutôt que les projets à impact rapide. Le Mali et ses partenaires doivent concentrer leurs actions sur les causes profondes et chroniques des frustrations des populations, plutôt que sur les seuls symptômes de la crise. Les solutions rapides n'aideront pas le Mali qui a besoin d'un nouveau 'contrat social' entre le gouvernement et la population afin de bâtir un modèle d'État que toutes les populations pourront accepter et dans lequel elles pourront se reconnaître.

Afin d'améliorer les relations avec la population, les OSC soulignent que la gouvernance du secteur de la sécurité doit inculquer une culture du 'service à la population' et du respect des droits de l'homme au sein des FDS. Il faudrait également améliorer la compréhension et la connaissance du mandat des FDS, ainsi que leurs responsabilités vis-à-vis des civils. Les OSC, pour leur part, sont en mesure d'appuyer ce processus de changement de culture et de faire valoir les perceptions de leurs relations avec les FDS par les populations.

Étant donné la grande diversité du pays, le Livre Blanc formule les recommandations adaptées à la complexité des réalités quotidiennes des habitants. Pour le Nord, les OSC souhaitent l'amélioration de la mobilité des FDS pour faciliter l'accès de l'aide humanitaire. Les FDS devraient aussi être déployées au plus près des populations et pas uniquement dans les centres urbains. Dans ce contexte, les OSC estiment que l'une des priorités serait de réduire la menace liée aux engins explosifs improvisés afin de favoriser la mobilité,

l'activité socio-économique et la création d'emplois. Les organisations recommandent également de renforcer le dispositif de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre.

En vue de diminuer les tensions entre les différents groupes dans le Centre, les OSC recommandent certaines opérations concrètes. Afin de ne pas compromettre le vivre-ensemble, les OSC insistent sur les risques d'une interprétation ethnique des conflits et d'une polarisation autour des identités locales. Elles proposent notamment de contribuer à une meilleure compréhension entre communautés, par l'organisation d'activités récréatives. D'un point de vue culturel, les femmes ont un rôle majeur à jouer dans ce sens. Enfin, les OSC recommandent aux décideurs de tenir compte, dans les programmes nationaux ou régionaux de sécurité, de l'existence des initiatives de sécurité locales, comme les groupes d'autodéfense, qui ont connu une croissance exponentielle et qui devront nécessairement être pris en compte lors de formulation de réponses à la crise sécuritaire que connaît la région.

Pour les habitants du Sud, région moins touchée par l'extension de la crise de 2012, l'urgence porte sur les besoins socio-économiques. C'est dans cette région que la confiance dans les institutions étatiques est la plus forte. Les OSC recommandent par conséquent une approche fondée sur le développement économique de la région. Investir dans les infrastructures routières et socio-économiques comme de l'eau et de l'électricité, et améliorer la qualité des services sociaux de base, tels que l'éducation et les soins médicaux, équivaldra à investir dans la sécurité humaine et permettra de prévenir les conflits.

Le Mali

À l'heure actuelle, le pays compte dix régions et 703 communes. Ces chiffres devront être revus à la hausse en raison de la nouvelle politique de réforme administrative qui envisage la création de dix nouvelles régions¹.

Trois zones géographiques ont été établies pour la recherche SIPRI-CONASCIPAL :

1. Le Nord (régions de Kidal, Tombouctou, Gao et Ménaka) ;
2. Le Centre (régions de Mopti et Ségou) ;
3. Le Sud (régions de Koulikoro, Sikasso et Kayes et le district de Bamako).

Chiffres clés 2018²

Population	18,5 millions
Age médian	16
Population urbaine	41,6 %
Classement sur l'indice de développement humain en 2018	182 sur 189 pays
Espérance de vie à la naissance	58,5
RNB per capita	770 USD
Part des sièges au parlement occupés par des femmes	8,8 %
Taux d'alphabétisation (> 15 ans)	33,1 %
- Femmes	21,5 %
- Hommes	41,5 %
Utilisation de l'internet	11,1 % de la population

¹ Maliactu, 2018

² BM, 2018; UNDP, 2018a; et INSTAT, 2018

36

Groupes de Suivi pour la
Paix et la Sécurité (GSPS)

10

régions du Mali

600

questionnaires remplis

2300

participants aux
focus groups

Figure 1 : Aperçu du projet



GSPS



Représentant des
associations de jeunes



Représentante des
associations de femmes



Représentant des
autorités locales

Introduction

i. Y a-t-il une crise au Mali ?

L'image positive du Mali - « modèle » supposé de démocratie africaine - dans les années 1990 et 2000, s'est brutalement dégradée avec le début de la crise sécuritaire, politique, sociale et humanitaire de 2012³. Depuis, de nombreux observateurs nationaux et internationaux s'accordent à parler de « crise(s) malienne(s) » et le pays est devenu un laboratoire autour duquel s'active une communauté internationale plurielle aux stratégies multiples et aux ambitions parfois contradictoires.

Si l'élan de solidarité (militaire) internationale a été salué au début de la crise par le gouvernement et les populations, force est de constater qu'il n'a pas permis de mettre un terme à l'insécurité et d'endiguer la violence armée. Ces dernières années, le nombre de décès liés au conflit n'a fait qu'augmenter : 318 victimes en 2016 ; 949 en 2017, soit près de trois fois plus que l'année précédente ; et 1076 rien que pour les sept premiers mois de 2018⁴.

Circonsrite initialement aux régions du Nord, l'insécurité s'est répandue au Centre du pays où les attaques violentes ont triplé, et au-delà des frontières, dans l'Ouest du Niger et le Nord du Burkina Faso (région du Liptako-Gourma), où la violence intercommunautaire et les attaques des organisations extrémistes se sont propagées.

La recrudescence des attaques violentes a chassé les derniers fonctionnaires des régions septentrionales et de certaines localités du Centre. Leur départ a entraîné l'arrêt des prestations de services sociaux de base, privant ainsi davantage les populations de leurs droits les plus élémentaires. En septembre 2018, 10 % de la population malienne sur le territoire national souffrait de malnutrition aiguë et 2 % de malnutrition aiguë sévère (MAS)⁵. En matière d'éducation, la situation s'est aussi dégradée de façon significative, particulièrement dans la région de Mopti où 62 % des écoles étaient

3 Thurston, 2013

4 ACLED, 2018

5 UNOCHA, 2018

fermées à la rentrée scolaire de 2018⁶. Plus de 210 000 enfants sont privés de leur droit à l'éducation⁷. Enfin, fin septembre 2018, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) a enregistré 77 046 personnes déplacées internes (PDI) et 139 978 réfugiées dans les pays voisins⁸.

La mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger et signé en juin 2015, se fait toujours attendre. Les groupes armés - un temps réunis en coalitions autour de cet accord - semblent en constante recomposition au gré des conflits locaux. De vastes étendues du territoire national (Nord et Centre) sont actuellement sous le contrôle de différents groupes armés et échappent à celui de l'État⁹.

Cependant, l'analyse diachronique de la construction de l'État malien révèle des causes structurelles, à savoir des problèmes de gouvernance (processus de décentralisation mal géré, corruption, impunité, clientélisme, mauvaise répartition des richesses, enclavement, porosité des frontières et augmentation des trafics d'armes et de stupéfiants) qui ne relèvent pas uniquement des événements sécuritaires survenus en 2012.

En effet, bien avant la crise de 2012, l'État malien n'était déjà plus en mesure de fournir les services sociaux de base sur l'ensemble de son territoire. Dans certaines zones, notamment dans le Nord, l'absence de services a facilité l'ancrage de groupes non étatiques. La crise sécuritaire apparaît donc, dans ce contexte, davantage comme un catalyseur, un facteur aggravant qu'un déclencheur de la perte de légitimité du pouvoir central de Bamako. Parler de crise au Mali en se fondant sur l'analyse des dynamiques récentes, c'est par conséquent occulter les causes structurelles évoquées ci-dessus et se fixer comme objectif erroné de revenir à la situation d'avant 2012.

Ce constat étant posé, les événements de 2012 et l'insécurité générée par l'activité de groupes armés compliquent d'autant plus la situation. Ces nouvelles priorités rendent plus complexe la tâche des intervenants, nationaux et internationaux, qui doivent arbitrer entre 'stabilisation' immédiate et travail sur les causes profondes du conflit malien. Les travaux de recherche, et l'analyse présentée ici, s'efforcent de prendre en considération à la fois les conséquences immédiates des événements sécuritaires et les racines de l'instabilité à l'origine de la situation actuelle.

Dans toutes les régions du Mali, les organisations de la société civile (OSC) ont pour rôle d'écouter, d'accompagner et de représenter la population. Elles assurent également des activités de veille, d'alerte, de plaidoyer et de suivi des actions du gouvernement, de ses partenaires et des collectivités locales. Les OSC sont aussi des médiateurs et peuvent participer activement au processus de construction de la paix. Dans ce contexte, elles sont en mesure de signaler tout décalage entre les besoins des populations locales et les réponses apportées par les acteurs nationaux et internationaux. En effet, les réalités locales et le point de vue des populations ne sont pas précisément connus, en particulier dans les zones qui échappent à l'autorité directe de l'État. Ces attentes ne peuvent par conséquent pas être prises en compte par les décideurs qui tentent principalement de rétablir la stabilité en soutenant le secteur de la sécurité¹⁰. Pourtant, une meilleure compréhension des besoins en matière de sécurité pourrait aider considérablement les décideurs à adapter leurs politiques aux situations locales et à élaborer des mesures tenant compte des priorités sécuritaires des femmes, des hommes et des groupes vulnérables (enfants, jeunes, personnes handicapées, âgées, etc.). Cette approche apparaît sur le long terme comme étant la seule en mesure de poser les bases d'une paix durable sur l'ensemble du territoire national.

6 Ibidem

7 Ibidem

8 UNHCR, 2018

9 Sandor, 2017

10 Tobie, 2017a

ii. Pourquoi un Livre Blanc ?

Le présent document intitulé « Livre Blanc de la société civile pour la paix et la sécurité au Mali » a pour objectif de faire entendre la voix des populations par l'analyse inclusive et approfondie de la réalité des défis sécuritaires auxquelles elles sont confrontées dans leur vie quotidienne. Toutes les régions du Mali sont concernées.

Le Livre Blanc donne également un aperçu des opportunités dont dispose la société civile afin d'appuyer les politiques publiques et les stratégies internationales. Ce livre traduit la nécessité pour les acteurs de la société civile de s'interroger sur les menaces et les risques, directs ou indirects, susceptibles d'affecter la vie du pays. Le Livre Blanc se veut un outil d'analyse et de diagnostic de l'insécurité sous un angle triple, géographique, humain et économique, mais aussi un outil de plaidoyer au service des acteurs de la société civile, pour la consolidation de la paix.

Le Livre Blanc se fonde sur les conclusions des études menées dans le cadre d'un projet de recherche conduit avec le soutien du gouvernement de Suède par le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) et la Coalition nationale de la société civile pour la paix et la lutte contre la prolifération des armes légères (CONASCIPAL). Ce projet, mis en œuvre entre octobre 2016 et décembre 2018 et intitulé « Construire une paix durable au Mali : Contributions de la société civile aux politiques de sécurité des populations », a tout d'abord consisté à interroger directement les populations sur leurs conditions de vie, sur le plan de la sécurité, de l'accès aux services sociaux de base, du développement économique et social, dans les dix régions du Mali. Ces populations ont également été sollicitées pour exprimer leurs points de vue sur les initiatives adoptées par les

différents acteurs, locaux ou internationaux, dans ces domaines et formuler des propositions.

La rédaction du Livre Blanc a été pilotée par une Commission Livre Blanc (CLB) réunissant cinq organisations nationales de la société civile, cinq centres de recherche maliens actifs sur les questions de paix et de sécurité, des représentants des organes de presse, ainsi que des représentants des hautes autorités (trois anciens Premiers ministres)¹¹. Officiellement mise en place en mars 2017, la CLB est composée de 14 membres et présidée par S.E. Mme Mariam Kaïdama Sidibé, ex-Premier ministre. Au sein de cette Commission, SIPRI et la CONASCIPAL n'ont pas de rôle formel mais ont accompagné le travail des membres en tant qu'observateurs. La présidente de la Commission est assistée dans ses fonctions par un Secrétaire général, représentant les organisations de la société civile, et un Rapporteur général, représentant les centres de recherche. La CLB est constituée de quatre sous-commissions thématiques suivantes : dimensions sexo-spécifiques, générationnelles et handicaps de la sécurité ; dimensions spatiales et environnementales de l'insécurité ; et initiatives locales et individuelles de sécurité ; impact économique de l'insécurité. Le travail de la CLB a été coordonné et facilité par deux coordinateurs scientifiques.

iii. Méthodologie de recherche

La méthodologie de recherche adoptée pour ce projet repose sur l'implication d'un réseau national d'acteurs de la société civile, organisé en Groupes de suivi pour la paix et la sécurité (GSPS). Ces groupes sont composés d'acteurs de la société civile, désignés chacun par

11 Cinq organisations de la société civile : le Conseil national de la société civile du Mali (CNSC Mali), le Forum des organisations de la société civile du Mali (FOSC Mali), la Convergence des femmes du Mali, le Conseil national de la jeunesse du Mali (CNJ Mali), et la Coalition des alternatives africaines dettes et développement (CAD Mali) ; cinq centres de recherche : Alliance Malienne pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA - Mali), Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix (WANEP Mali), Institut malien de recherche-action pour la paix (IMRAP), Point Sud, Centre de recherche sur le savoir local (POINT SUD), et Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-saharien (CARESS) ; les médias : La maison de la presse ; trois anciens Premiers ministres : S.E. Mme Cissé Mariam Kaïdama Sidibé, S.E. M. Ousmane Issoufi Maïga, et S.E. M. Ahmed Mohamed ag Hamani.

Figure 2 : Chronogramme du projet

leurs communautés, issus de 36 localités dans les 10 régions du Mali et le district de Bamako¹². Chaque GSPS est constitué de trois membres : un représentant des associations locales de jeunesse, un représentant d'une association locale de femmes et un leader communautaire de la localité concernée. L'objectif de ce réseau était de faire ressortir les dimensions régionales de la sécurité et les disparités existantes, pour permettre la comparaison des perspectives exprimées. Étant donné la taille de l'échantillon, trois zones géographiques ont été définies aux fins d'analyse : le Nord (régions de Kidal, Tombouctou, Gao et Ménaka) ; le Centre (Mopti et Ségou) et le Sud (Koulikoro, Sikasso, Kayes et le district de Bamako).

La méthodologie du projet a combiné les approches quantitatives et qualitatives. Les enquêtes de perception ont été menées auprès des populations sur trois thématiques relatives à la sécurité au Mali, et discutées lors de réunions de validation et de forum nationaux ayant réuni tous les acteurs de la société civile intervenant sur le projet, les partenaires techniques et financiers (PTF), d'autres organisations de la société civile et des représentants du gouvernement.

Sur la base des résultats de ces enquêtes, des recherches qualitatives ont été menées afin d'approfondir et d'affiner les conclusions préliminaires. Entre août et septembre

2017, le projet a ainsi mobilisé six équipes de chercheurs maliens qui ont apporté des éclairages qualitatifs sur les points identifiés. En avril 2018, trois études complémentaires spécifiques ont été conduites dans le cadre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité. En outre, toutes les études réalisées dans les dix régions intègrent la question du genre de façon transversale.

iv. Sommaire

Le Livre Blanc est un document de synthèse et de plaidoyer. Il comprend un rapport détaillé intégrant les principales conclusions des enquêtes de perception et des études menées dans l'ensemble des régions du Mali, ainsi qu'une synthèse opérationnelle comprenant des recommandations pratiques destinées à accompagner la réflexion des décideurs politiques nationaux et des PTF.

Le Livre Blanc de la société civile pour la paix et la sécurité au Mali se divise en trois axes : un premier axe intitulé « Priorités sécuritaires locales » qui dresse les principaux constats en matière de sécurité à l'issue des consultations menées auprès des populations maliennes ; un deuxième axe consacré à l'« Évaluation des réponses apportées » ; et un dernier axe présentant les principales recommandations opérationnelles à l'appui des politiques gouvernementales et internationales.

¹² Même si cet échantillon n'est pas assez vaste pour une analyse quantitative complète, les participants à l'enquête ont été soigneusement sélectionnés pour représenter la diversité de la société malienne (sexe, origine géographique et ethnique). Les données ont été analysées en vue de déterminer des tendances pertinentes parmi les répondants.

Figure 3 : Tableaux des études conduites

Étude	Méthode	Thématique	Échantillon	Location	Période d'exécution
Q1	Quantitative	Perceptions de la sécurité	93	Toutes les 9* régions + le District de Bamako	Octobre 2016
Q2	Quantitative	Légitimité d'état	110 (70H et 40F)	Toutes les 10 régions + le District de Bamako	Mars 2017
Q3	Quantitative	Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies	387 (102H et 281F)	Toutes les 10 régions + le District de Bamako	Octobre/ Novembre 2017
E0	Qualitative	Les perceptions et les expériences des défis de sécurité	Deux communes	Ségou (Niono) Koulikoro (Kalaban-Coro)	Novembre/ Décembre 2016
E1	Qualitative	Le rôle des acteurs extérieurs dans la politique locale au Mali	129	Kayes Ségou District de Bamako	Août/ Septembre 2017
E2	Qualitative	Préoccupations sécuritaires des couches vulnérables	130	Ségou Tombouctou Ménaka	Août/ Septembre 2017
E3	Qualitative	Lien entre développement et sécurité	176	Mopti Gao Tombouctou	Septembre 2017
E4	Qualitative	Les défis géographiques des programmes de sécurité	121	Koulikoro Sikasso Taoudéni	Août/ Septembre 2017
E5	Qualitative	Les initiatives locales de sécurité	135	Sikasso Mopti Gao	Septembre/ Octobre 2017
E6	Qualitative	Les modes de régulations de la cohabitation entre différents groupes socio-économiques	107	Kayes Mopti Ségou	Octobre 2017
E7	Qualitative	Implication des femmes dans la lutte contre les VBG en période de conflit	448 (12H et 36F)	Mopti Ségou Gao	Avril 2018
E8	Qualitative	Droits socio-économiques et capacité de résilience des femmes face au conflit	44 (06H et 38F)	Mopti Ségou Gao	Avril 2018
E9	Qualitative	Rôle et capacité d'influence des femmes en temps de conflit	44 (06H et 38F)	Mopti Ségou Gao	Avril 2018

* Un 36ème GSPS a été adjoint au projet en mars 2017, permettant de couvrir la région de Taoudéni qui a été opérationnalisée en 2016.

Axe 1

Priorités sécuritaires locales

1.1 Insécurité générale caractérisée par de fortes disparités régionales

1.1.1 Différences régionales

L'insécurité, qui commença en 2012 par toucher principalement les régions du Nord, s'est rapidement propagée à tout le pays. Comme le montrent les chiffres d'ACLED, le nombre de décès liés au conflit est en hausse depuis 2015 et l'épicentre de la violence s'est déplacé vers les régions du Centre du pays¹³. Les recherches menées depuis 2016 dans le cadre du projet confirment l'évolution géographique des violences et permettent de cartographier les différentes manifestations du conflit.

Figure 4 : Victimes mortelles liées au conflit au Mali 2009-juillet 2018 (ACLED)

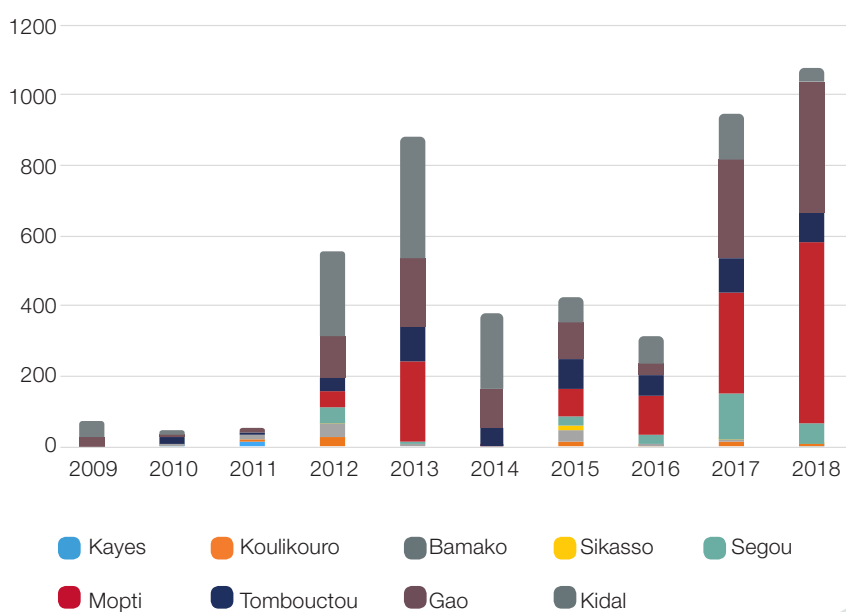
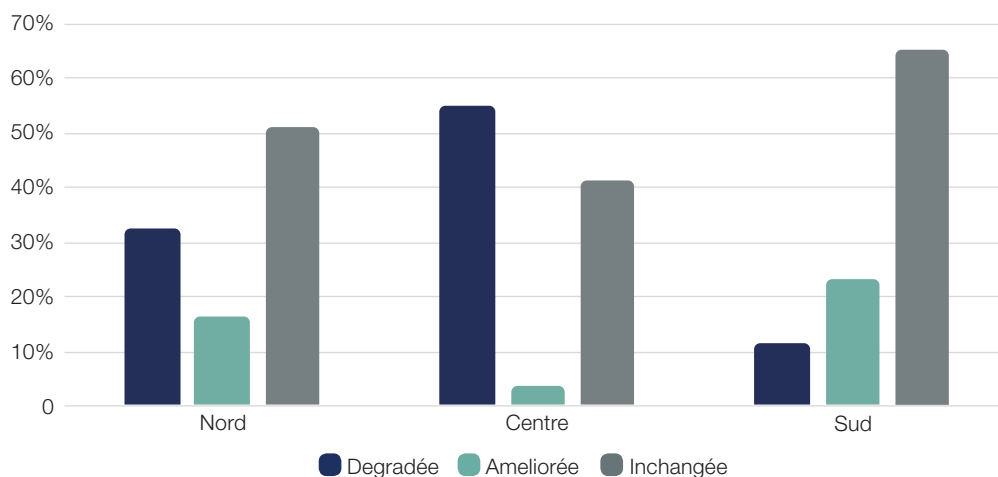


Figure 5 : Depuis notre dernière enquête en octobre 2016, diriez-vous que la situation sécuritaire dans votre commune : a) s'est dégradée, b) s'est améliorée, c) est restée inchangée ? (Q2, q17)

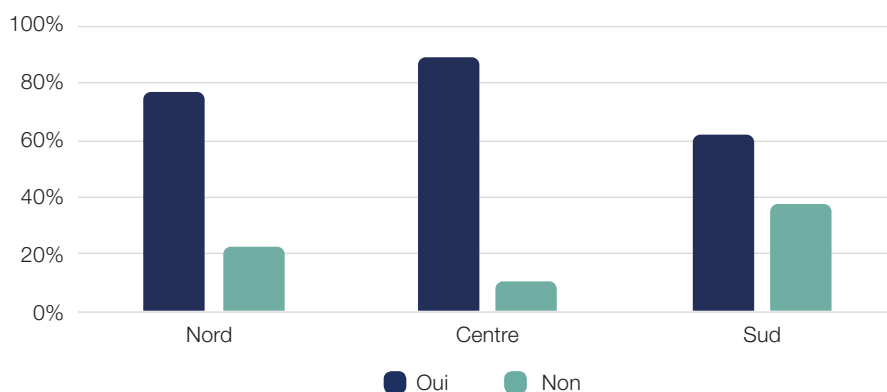


Les répondants ont été invités à donner leur avis sur l'évolution de la situation sécuritaire dans leur localité au cours des périodes allant d'octobre 2015 à octobre 2016 (Q1) et d'octobre 2016 à mars 2017 (Q2). Dans chacune des trois régions, la majorité des répondants estime que la situation sécuritaire s'est détériorée entre octobre 2015 et mars 2017 (Q1, q42 et Q2, q17). Les répondants originaires des régions de Mopti et Ségou, en particulier, indiquent une forte dégradation de la situation depuis octobre 2016, alors que la situation dans les régions Nord et Sud du pays demeurerait relativement inchangée au cours de la même période (Q2, q17).

Cependant, s'il existe des différences régionales, les répondants déclarent systématiquement que la population, dans son ensemble, est affectée par le conflit. Dans les régions du Sud, seule zone contrôlée par le gouvernement central de Bamako, 20 % « seulement » des personnes interrogées se déclarent être des victimes (directes ou indirectes) du conflit. Dans le Centre, ce pourcentage s'élève à 90 % et dans le Nord à 77 % (Q2, q18).

Les manifestations du conflit diffèrent selon les régions et les populations des trois régions ne perçoivent pas l'insécurité de la même manière. Les perceptions

Figure 6 : Vous décririez-vous comme une victime directe ou indirecte du conflit ? (Q2, q18)



D'un point de vue historique, les conflits fonciers qui concernent tout le territoire du Mali sont une composante essentielle des tensions accumulées au cours des décennies. En 2018, par exemple, selon le tribunal de première instance de Kati (région de Koulikoro), 80 % des décisions rendues ont concerné le foncier (www.bamada.net/tribunal-de-kati). La vulnérabilité des paysans est particulièrement forte à l'Office du Niger et dans les zones périurbaines :

« Toutefois, l'État avait pris le soin de réserver des espaces, morcelés à l'usage agricole pour les paysans des villages, appelés « espaces paysans ». Ces espaces, qui ont le statut de propriété coutumière, font aujourd'hui l'objet de convoitises des spéculateurs fonciers. Puisque ces espaces paysans ne portent aucune charge officiellement reconnue, des « chasseurs de terres » identifient ces espaces, afin de produire des titres fonciers, à l'insu des propriétaires coutumiers. Du jour au lendemain, ceux-ci se voient contester leurs champs en leur opposant une attribution officielle. Ces dispositions excluent les paysans de la propriété foncière agricole, soit parce qu'ils ignorent les procédures soit que le coût d'accès est trop élevé pour eux (E0). »

relatives aux priorités sécuritaires locales reflètent des dynamiques différentes et font ressortir le décalage sécuritaire existant entre le Nord et le Centre, d'une part, et le Sud, d'autre part. Dans le Sud, les priorités sécuritaires mises en avant par les réponses aux questionnaires concernent plutôt le développement à

proprement parler et portent sur des sujets tels que les infrastructures, l'éducation, les soins médicaux, l'eau et l'électricité.

Les habitants du Nord et du Centre donnent, quant à eux, la priorité aux besoins essentiels et à la sécurité

Figure 7 : Les cinq problèmes les plus graves dans le Nord, le Centre et le Sud

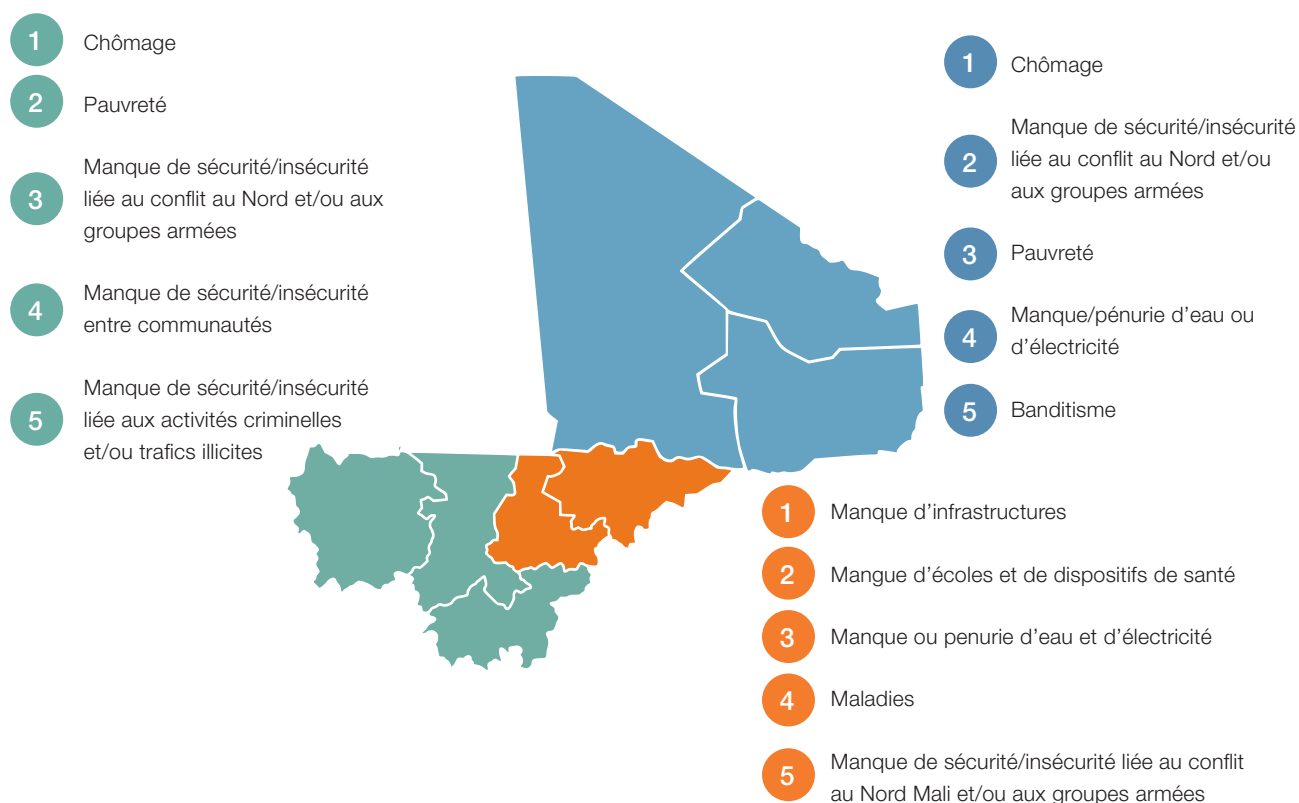


Figure 8 : Depuis notre dernière enquête en mars 2017, diriez-vous que la situation sécuritaire dans votre commune s'est dégradée ou améliorée ? (Q3, q10)

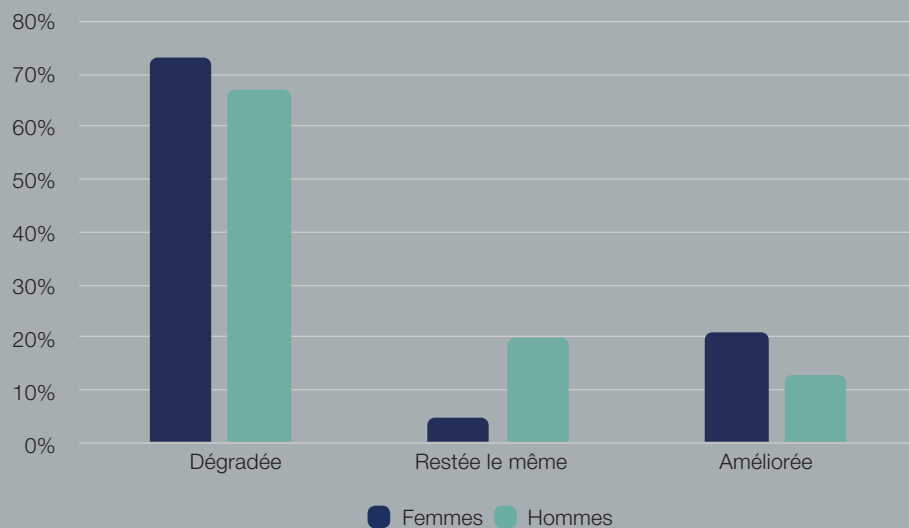
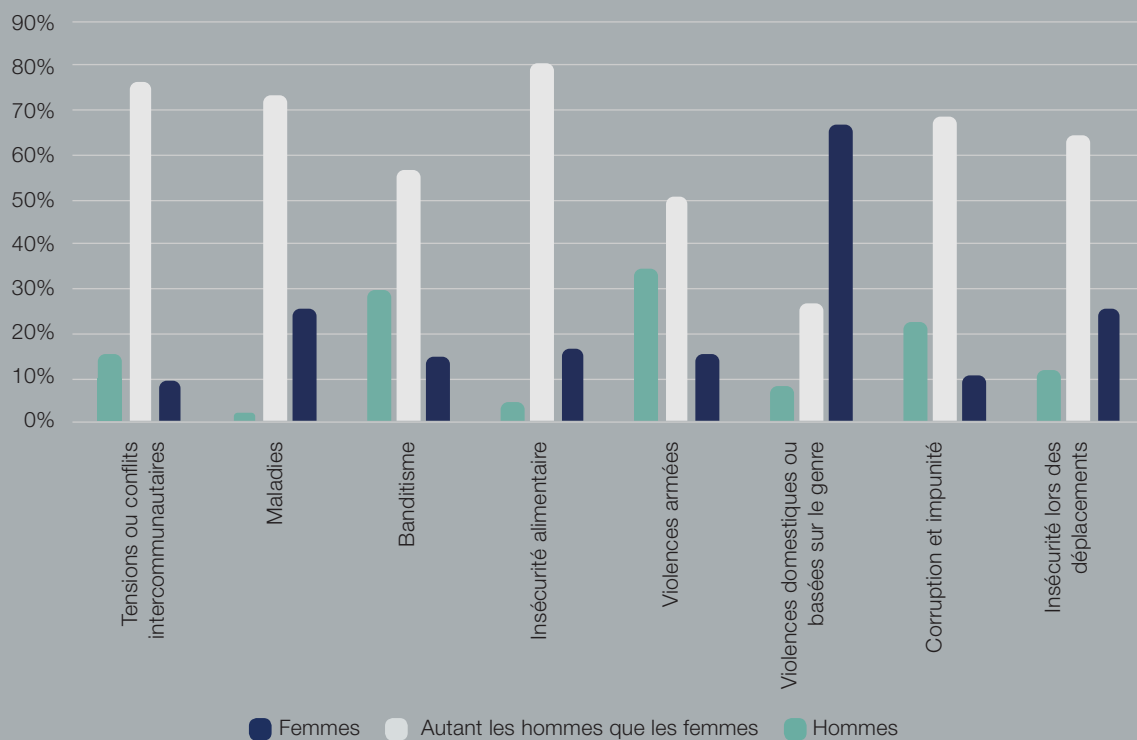


Figure 9 : Selon vous, les problèmes suivants affectent-ils : a) davantage les hommes, b) davantage les femmes, c) autant les hommes que les femmes ? (Q3, q12)



physique. Pour ces répondants, la présence des groupes armés, le chômage et la pauvreté sont les plus fortes menaces. Il faut noter que, même dans les régions directement affectées par la violence, les perceptions sécuritaires n'ont pas nécessairement trait à la « grande insécurité » mais plutôt à l'aggravation du banditisme, aux activités criminelles, aux actes de vengeance et/ou aux règlements de comptes au niveau local. Dans un contexte de défaillance des institutions judiciaires, la présence accrue de bandits armés entrave les transports et les activités quotidiennes, aggravant encore les effets de l'insécurité sur le plan économique ou social : « Avec la situation sécuritaire actuelle, personne ne peut se rendre dans les zones de pâturage sans se faire voler ou agresser par les bandits. » (E5).

Les besoins et les attentes ne varient pas seulement en fonction de la géographie mais également du sexe, de l'âge ou du caractère rural ou urbain des populations. La différence entre les zones urbaines et rurales est très fortement marquée : la sécurité alimentaire est mieux assurée parmi les populations rurales (pour 79 % des répondants en zone rurale contre 51 % en zone urbaine) (Q3). En revanche, l'accès à la justice et la liberté de circulation occupent une place plus importante parmi les populations urbaines (Q3).

1.1.2 Perceptions des femmes et des hommes

L'analyse genrée des données collectées met en lumière des disparités entre les perceptions de la sécurité par les femmes et par les hommes. Entre mars et novembre 2017, les femmes interrogées ont ressenti plus fortement que les hommes les conséquences du conflit sur leur vie quotidienne (73 % contre 67 %). Seulement 5 % des femmes disent que le conflit n'a pas eu d'incidence contre 20 % d'hommes (voir figure 8, Q3, q10). En outre, les femmes ont un sentiment d'insécurité plus fort que les hommes dans leur proximité immédiate (Q1).

Au niveau national, les priorités et besoins des populations semblent varier davantage selon un critère géographique (Nord, Centre et Sud) que de genre. La sécurité alimentaire, l'emploi, la protection des personnes et des biens et l'accès à l'éducation figurent ainsi parmi les principales priorités nationales, avec de faibles disparités entre les sexes (comme indiqué par la ventilation des données nationales par sexe et par zone géographique - Q3, q11). En même temps, la majorité des répondants estime que les hommes et les femmes sont touchés de façon égale par l'insécurité lors des déplacements (64 %), l'insécurité alimentaire (80 %), les maladies (73 %), les conséquences du couvre-feu et les risques liés à la fréquentation des foires (Q3, q12). Il faut noter que la majorité des répondants restant considère que les femmes sont plus touchées que les hommes par l'insécurité lors des déplacements (25 % contre 11), l'insécurité alimentaire (16 % contre 4 %) et les maladies (25 % contre 2 %).

Les inégalités structurelles profondes dans les relations hommes-femmes sont un facteur qui a mené certaines analyses à considérer le statut des femmes au Mali comme relevant de « cadets sociaux perpétuels »¹⁴. Le droit Malien reste encore discriminant sur le genre (tel que le Code de la Famille). Alors que les femmes représentent 75 % de la main d'œuvre agricole, seulement 5% sont propriétaires de terres¹⁵. Les femmes et les filles sont également sous-représentées dans les écoles : 7,3% des femmes de 15 ans et plus ont atteint au moins le niveau d'éducation secondaire contre 16,2% des hommes¹⁶. Traditionnellement, elles sont chargées de subvenir aux besoins alimentaires quotidiens de la famille, d'aller chercher l'eau pour le foyer, d'apporter des soins aux enfants et aux malades, tandis que les hommes sont ceux qui utilisent principalement les axes routiers en tant que conducteurs, grands voyageurs, propriétaires de champs et d'autres biens immobiliers et de bétail. C'est pourquoi le manque d'infrastructures, telles que les routes, peut être ressenti plus fortement par les hommes (qui l'évaluent à un niveau de gravité

14 Tobie, 2017a

15 UNDP, 2018b

16 Ibidem

de 3,46 sur 4 contre 3,15 pour les femmes) (Q2). De même, les violences armées et le banditisme semblent frapper davantage les hommes que les femmes (34 % contre 15 %, 51 % des répondants estimant que les deux sexes sont concernés de manière égale, Q3, q12).

Le vide sécuritaire et judiciaire dans une grande partie du Centre et du Nord du pays entraîne des risques spécifiques pour les femmes et les filles. Ce sont elles qui sont le plus souvent victimes de violences domestiques et de violences basées sur le genre (VBG) (66 % de femmes contre 8 % d'hommes) (Q3, q12). La crise a aggravé cette situation, surtout pour les femmes vivant dans les régions Nord et Centre, qui font état d'une augmentation des VBG, des viols et des mutilations (E9). Selon une femme de la région du Mopti : « *Des jeunes filles ont été violées par des camarades d'enfance juste parce qu'elles appartiennent à des groupes ethniques différents. Ils furent brièvement détenus sans subir la moindre sanction juridique.* » (E2). Les groupes focaux organisés dans le cadre du projet ont alerté sur le fait que les cas de VBG sont sous-rapportés à cause de la stigmatisation sociale associée à ces violences et du manque de recours judiciaires adéquats. Une femme violée est fortement stigmatisée et souvent rejetée par son mari, sa famille et sa communauté. C'est la raison pour laquelle les victimes préfèrent souvent taire les violences subies plutôt que de porter plainte. Le défaut de plaintes, d'enquêtes et de sanctions à l'encontre des auteurs de violences sexuelles contribue à les banaliser et favorise leur répétition¹⁷.

1.1.3 Une cohésion sociale mise à mal dans le Centre

Depuis 2015, les régions de Mopti et de Ségou dans le Centre du Mali ont été durement affectées par la violence. Si le vide sécuritaire et judiciaire du Centre est

directement lié au conflit dans le Nord, il résulte également de facteurs spécifiques à cette région : une longue série de frustrations à l'encontre du gouvernement malien, des tensions liées à la gestion des terres entre pasteurs (peuls) et agriculteurs (principalement bambaras et dogons) et des tensions sociales au sein même de la communauté peule¹⁸. Les changements climatiques et la croissance démographique renforcent encore la pression qui s'exerce sur les ressources naturelles.

Le vide étatique a favorisé la multiplication des groupes d'autodéfense, comme les chasseurs ou Donzos et les jeunes patrouilleurs (voir Axe 2). De plus, les bandits et extrémistes violents, comme la Katiba du Macina¹⁹, établie principalement dans la région de Mopti, profitent des tensions actuelles pour gagner du terrain et s'enraciner dans les régions.

Les confrontations semblent souvent suivre les lignes ethniques : les Peuls, soupçonnés de s'allier aux djihadistes, sont opposés aux autres communautés dans des affrontements parfois extrêmement violents²⁰. La lutte anti-terroriste renforce encore les fractures établies sur des lignes communautaires – certaines communautés étant vues comme plus perméables à la pénétration des groupes djihadistes.

L'ensemble des répondants du Centre juge que « l'insécurité entre communautés » est un problème important voire très important (100 %, Q1) : « *Les Dogons agriculteurs n'osent plus aller seuls aux champs et travailler la terre, par peur de se faire tuer par les Peuls. Les Peuls éleveurs se retrouvent aussi en danger de mort lorsqu'ils sortent pour chercher à manger pour leurs animaux ou aller dans leurs pâturages.* » (E3).

La perception des FDS comme facteur de sécurité

17 FIDH, 2018

18 Tobie, 2017b

19 La Katiba du Macina, encore appelée Front de libération du Macina (FLM), est un groupe armé salafiste djihadiste apparu en janvier 2015 dans le Centre du Mali et dirigée par Amadou Kouffa.

20 Des milices ethniques ont tué plus de 200 civils et incendié des dizaines de villages lors de violences intercommunautaires dans le Centre du Mali en 2018 (HRW, 2018). Le 22 juin 2018, par exemple, les Donzos ont exécuté au moins 23 personnes à Koumaga, région de Mopti (Studio Tamani 2018). Le 19 juin 2017, encore, les affrontements Dogons-Peuls ont provoqué la mort de 16 personnes à Douna, région de Mopti (Studio Tamani 2017).

est pour sa part ambiguë : les diverses formes de présence et d'absence des hommes armés ont aggravé la situation sécuritaire au Centre. Certaines opérations militaires visant les groupes terroristes ont fait l'objet d'accusations de violations des droits de l'homme et d'abus à l'encontre de certaines populations, notamment peules (voir Axe 2). Dans ce cadre, les agents de l'État peuvent être perçus comme des acteurs partiels des conflits communautaires, protégeant certaines communautés au détriment d'autres. Pour cela, si certains répondants souhaitent voir une plus grande présence des acteurs sécuritaires étatiques, cette demande est loin d'être partagée par tous.

La lecture du conflit peut engendrer des points de vue radicalement opposés. Les participants aux groupes focaux des régions Centre et Nord, organisés par SIPRI et la CONASCIPAL, avancent fréquemment l'idée selon laquelle les hommes politiques et même certains leaders communautaires du Centre vivant à Bamako enveniment les conflits entre les différentes composantes ethniques (E1). Les associations peules comme Tabital Pulaaku accusent ainsi régulièrement les autorités d'encourager les exactions contre les Peuls par certains groupes de chasseurs, et soupçonnent des liens étroits entre le pouvoir et les Donzos²¹.

1.2 Insécurité au quotidien

1.2.1 Services de base défaillants

Les priorités sécuritaires locales montrent que, pour les Maliens, la notion de sécurité va au-delà de la sécurité militaire. Il s'agit pour eux de la sécurité humaine au sens large, à savoir l'absence de menaces physiques, morales, économiques, politiques, environnementales, sociales

et culturelles dans la vie quotidienne²². L'interprétation des concepts de sécurité humaine et d'insécurité trouve une parfaite illustration dans les langues nationales. En langue bambara, la « sécurité », telle qu'évoquée par les termes « kana » et « lakana » (sécurisé/sécurité), « kisi » (sauver d'un danger), « tanga » (préserver d'une menace), correspond à la protection contre les risques de toutes sortes. C'est « *tout ce qui peut nuire à ta personne comme à tes biens* » (E0). Les populations consultées indiquent que leurs préoccupations, outre la protection contre les violences physiques, portent fortement sur la satisfaction de leurs besoins de base, dans un contexte marqué par l'absence ou l'insuffisance des services étatiques.

En effet, la faiblesse de la présence de l'administration se traduit par le faible niveau de fourniture de services sociaux de base, situation encore aggravée par le départ des agents de l'État de certaines zones suite au conflit de 2012. Dans de grandes parties du Nord et du Centre, à l'exception des grandes villes, les services sociaux de base comme les écoles, les services de santé, les mairies, ne fonctionnent plus. L'insécurité y est également associée à l'impossibilité de se déplacer librement : les transports à destination de ces zones sont quasiment interrompus, faute de transporteurs routiers volontaires (E3). De plus, le couvre-feu entraîne la fermeture des routes (voir Axe 2). Les groupes vulnérables, comme les femmes, les enfants, les personnes âgées ou handicapées, sont souvent les plus touchés²³.

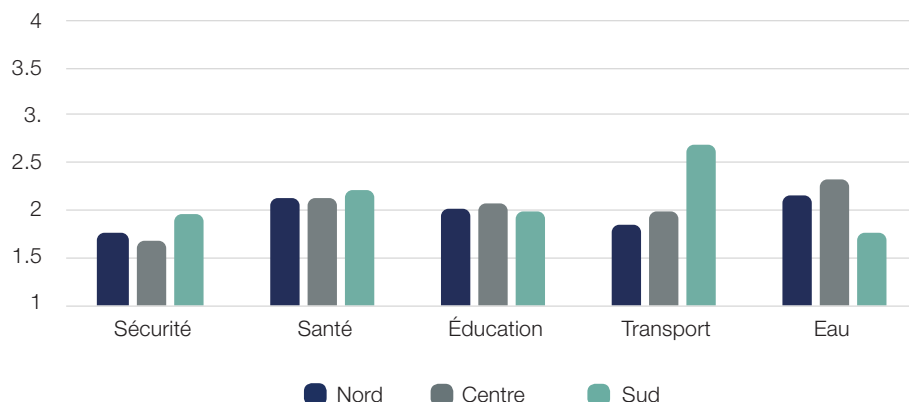
Les chercheurs ont demandé aux répondants d'évaluer, sur une échelle de 1 à 4, leur niveau de satisfaction quant aux services de base proposés par l'État. Au niveau national, tous les services ont été évalués comme insatisfaisants, avec un score moyen de 2.

21 RFI, 9 octobre 2018

22 Définie dans le Rapport des Nations unies sur le développement humain de 1994, la sécurité humaine est définie comme le besoin de « se libérer de la peur » et de « se prémunir contre le besoin ». L'ancien Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, estimait que la sécurité humaine « doit comprendre le développement économique, la justice sociale, la protection de l'environnement, la démocratisation, le désarmement, ainsi que le respect des droits de l'homme et de l'État de droit. Source : Annan K., 1999. *Vers une culture de la paix*, eds F. Mayor en collaboration avec R-P Droit, Lettres aux générations futures. UNESCO.

23 UNOCHA, 2017

Figure 10 : Comment évalueriez-vous votre niveau de satisfaction quant aux secteurs suivants (sur une échelle de 1 à 4)? (Q2, q14)



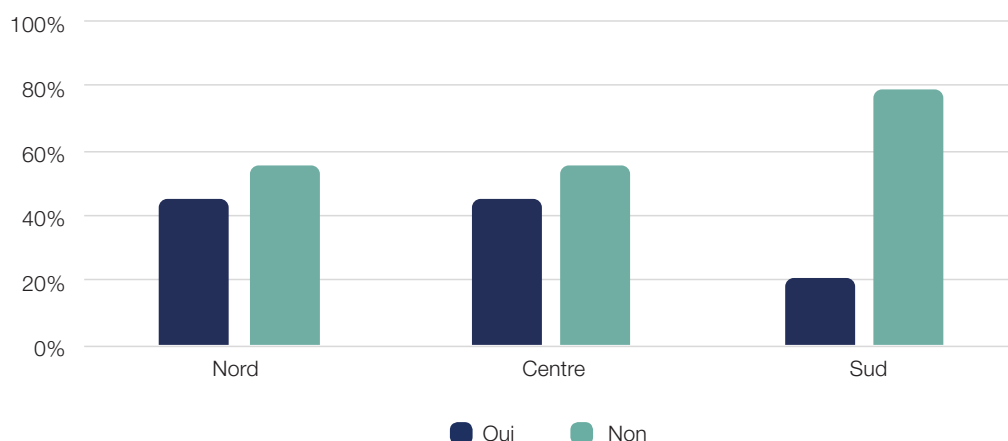
Ce sont les services de sécurité qui sont les moins satisfaisants aux yeux des répondants, avec le score le plus faible de 1,79 (Q2). Les résultats portant sur le niveau de satisfaction ne montrent pas de différences régionales significatives. Les répondants du Sud se disent cependant plus satisfaits que ceux des régions du Nord et du Centre pour ce qui est des transports et de la sécurité.

1.2.2 Une économie fortement touchée

La crise de 2012 a touché tous les domaines du développement et frappé de plein fouet l'ensemble des secteurs de l'économie nationale et locale. La

hausse des dépenses de sécurité a grevé le budget national et réduit la marge de manœuvre pour financer les dépenses prioritaires de développement²⁴. Le secteur des services, en particulier le tourisme et le commerce, ont été parmi les plus durement touchés. Toutes les régions subissent de fortes conséquences économiques, mais les effets de la crise sont encore plus marqués dans le Centre et le Nord. Le taux de chômage est perçu dans ces régions comme le problème le plus pressant (voir figure 7). La moitié des répondants déclare ainsi avoir été obligé de quitter son travail suite à la crise. Le Sud du Mali n'est cependant pas épargné par la précarité : un répondant sur cinq

Figure 11 : Avez-vous dû quitter votre travail depuis le début du conflit ? (Q2, q37)



Selon un membre de l'association des jeunes de la commune de Mopti, « *si l'État ne crée pas d'emploi pour nous et que les groupes armés le font, nous irons les rejoindre.* » Des membres du conseil communal des jeunes de la commune de Gao confirment : « *Les groupes extrémistes violents sont surtout composés de jeunes, il faut le reconnaître, et les raisons qui poussent ces jeunes à rejoindre ces groupes extrémistes sont surtout liées au chômage et à la pauvreté. Les jeunes se sentent délaissés par l'État malien qui ne leur propose rien, leurs activités sont arrêtées. Cette situation pousse les jeunes à devenir des voleurs dans la ville où ils acceptent les propositions des groupes extrémistes violents pour survivre.* » (E3)

déclare avoir dû quitter son travail depuis le début du conflit (Q2, q37).

Le chômage ne menace pas seulement la sécurité humaine, il est aussi une des causes les plus citées parmi les motifs de recrutement des jeunes par les groupes armés (E3).

1.3 Des facteurs profonds et structurels affectant la société malienne

1.3.1 Une crise de société ?

Une partie des répondants estime qu'il est essentiel de revenir à certaines valeurs sociales pour que le pays puisse sortir de la situation actuelle (E6). Ils estiment que les valeurs traditionnelles axées sur la cohésion communautaire, autrefois garantes de stabilité et de cohésion sociale, tendent aujourd'hui à disparaître au profit de valeurs individuelles et d'intérêts personnels. Ces valeurs étaient auparavant garanties par des autorités traditionnelles, elles-mêmes fortement respectées. « *Dans le temps, les notables, les griots intervenaient et tous les différends étaient tranchés en toute impartialité. Aujourd'hui, tel n'est plus le cas.* » (E6).

Il est souvent reproché à la jeunesse, en particulier, de se tourner vers d'autres modèles et d'autres valeurs : « *Cette génération n'écoute personne. Même si on leur parle, on ne peut rien car chacun ne pense qu'à*

ses intérêts et ceux de son ménage. On ne s'écoute plus. Alors que par le passé, dans chaque famille, on réfléchissait dans le sens de l'union, du collectif, et de nos jours, on réfléchit en tant qu'individu. » (E2).

La population malienne est jeune, près de la moitié (48,8 %) étant âgée de moins de 15 ans et 75 % de moins 35 ans²⁵. Cependant, dans une société traditionnellement rigide, la jeunesse est souvent tenue à l'écart des cercles du pouvoir et de la prise de décision. Les autorités coutumières représentent fortement les couches plus âgées de la société et les valeurs traditionnelles placent souvent le respect dû aux anciens au cœur des arbitrages. Dans un contexte de croissance démographique et de stagnation économique, les jeunes sont, de leur côté, les plus durement touchés par le chômage : environ un jeune sur deux est en recherche d'emploi dans les régions de Gao (55 %) et Koulikoro (46 %) ²⁶.

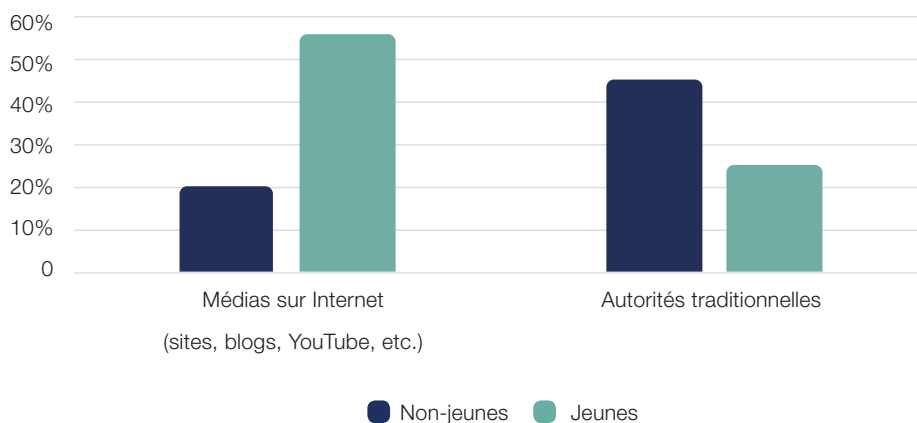
Les jeunes pensent qu'il faut « *accepter que la société malienne ait changé et que les jeunes du 21ème siècle ne puissent pas vivre comme s'ils étaient dans un monde sans Internet. Sachons et acceptons que l'aîné n'est plus chef car de nos jours, à chacun son problème.* » (E2).

La risque de fracture entre les jeunes générations et leurs aînés augmente et est renforcé par les nouveaux outils de communications comme Internet et les réseaux sociaux. Les données recueillies montrent que les jeunes privilégient les nouveaux médias pour

25 INSTAT, 2018

26 Ibidem

Figure 12 : Quelle(s) source(s) d'information privilégiez-vous (plusieurs réponses possibles) ? (Q2, q15)



Les groupes focaux et les études qualitatives font souvent ressortir la consommation de drogue par les jeunes maliens comme une cause non négligeable de l'insécurité. En pratique, les données relatives à la consommation de substances illicites sont rares, même si les médicaments psychotropes, souvent contrefaits, disponibles à la vente sur les marchés sont nombreux. Le Mali, connu de longue date comme un pays de transit de la drogue, n'a pas encore élaboré de plan d'action national de prévention contre les drogues.

ONUDC (2017), Évaluation de la réduction de la demande de drogue

<https://www.unodc.org/documents/westandcentralafrica/ecowasgrants/BAT-rapport-mali-lastnov2017-OK.pdf>

recevoir des informations alors que les non-jeunes sont plus attachés aux sources d'information traditionnelles.

1.3.2 Prolifération des armes légères et des EEI

La prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) est à la fois une cause et une conséquence de l'insécurité. Il n'existe pas de données publiques concernant les armes à feu légales aux mains des forces gouvernementales ou des civils, mais on estime généralement que la circulation incontrôlée des armes a pris de l'ampleur depuis 2012²⁷. Dans certaines

localités du Nord, un pistolet de bonne qualité serait ainsi vendu 15 000 francs CFA²⁸.

La production artisanale d'armes à feu est un phénomène ancien au Mali : les statistiques de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (CNLPAL) donnent le chiffre de 50 fabricants d'armes pour la seule ville de Bamako, pour une fabrication annuelle s'élevant à près de 5 000 armes artisanales²⁹.

L'analyse des données révèle que la sécurité des

²⁷ UNREC-PNUD, 2015

²⁸ GRIP and Small Arms Survey, 2016

²⁹ Malijet, 29 mai 2016

populations et la mobilité des FDS sont aussi fortement affectées par la présence croissante d'engins explosifs improvisés (EEI). Les axes routiers du Nord, et de plus en plus ceux du Centre, sont pollués de mines anti-véhicule (MAV) et antipersonnel : selon la dernière étude SIPRI-GICHD, 13 % des accidents mondiaux liés aux MAV de 2015 à 2017 se sont produits au Mali qui occupe la troisième place dans le monde quant au nombre de victimes de MAV³⁰. Les données indiquent que ce chiffre est en constante augmentation depuis 2016, avec un pic pour les neuf premiers mois de 2018³¹. Or, l'accessibilité de ces routes est indispensable au progrès socio-économique de ces régions.

Les recherches SIPRI-CIDHG illustrent bien la propagation de l'insécurité aux régions centrales du Mali. Bien que les incidents imputables aux MAV

aient été enregistrés exclusivement dans les régions de Kidal et Gao en 2015, des données préliminaires disponibles depuis janvier 2018 indiquent que près de la moitié de ces incidents se sont produits dans les régions de Mopti et Ségou³². Les civils constituent les principales victimes de MAV au Mali. Depuis 2016, le nombre de victimes civiles est en augmentation rapide, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la menace que représentent les engins explosifs dans les zones les plus peuplées du Centre du Mali. Dans la région de Mopti, par exemple, au début de l'année en cours, deux incidents dûs à des MAV ont fait à eux seuls plus de 50 victimes civiles. Les incidents dûs aux mines anti-véhicule font aujourd'hui en moyenne plus de victimes qu'il y a quatre ans et, si l'on rapporte le nombre de morts au nombre total de victimes, ils sont également beaucoup plus meurtriers.

30 Jung et Hoffman, 2018

31 Ibidem

32 Ibidem

Axe 2

Évaluation des réponses
apportées

2.1 Pénurie de services sociaux de base

2.1.1 Cercle vicieux de fragilité

La fourniture des services sociaux de base et le monopole de la violence légitime sont des conditions importantes de la gouvernance³³. Comme le montre l'Axe 1, les répondants estiment que l'État malien n'a pas la capacité et/ou la volonté de garantir la disponibilité des services publics essentiels. L'incapacité à fournir ces services affaiblit la crédibilité et la légitimité d'un État et peut être à l'origine du manque d'engagement politique des populations³⁴. Dans un tel contexte, les acteurs non étatiques peuvent mettre à profit le vide ainsi engendré et se substituer à l'État, multipliant les stratégies pour répondre aux besoins des populations. Or, les interventions de substitution sapent davantage la légitimité de l'État et peuvent mettre en péril le cadre de gouvernance à long terme. L'État malien se trouve donc dans un cercle vicieux de fragilité.

Le classement ci-dessous montre que les répondants interrogés pendant la durée du projet font davantage confiance aux institutions non étatiques ou aux organisations de la société civile (ONG, organisations religieuses et autorités traditionnelles), qu'aux institutions officielles nationales (pouvoir exécutif, partis politiques, préfectures, tribunaux, etc.). En outre, la confiance dans les institutions étatiques est plus forte dans le Sud et diminue à mesure qu'augmente la distance séparant les répondants de la capitale.

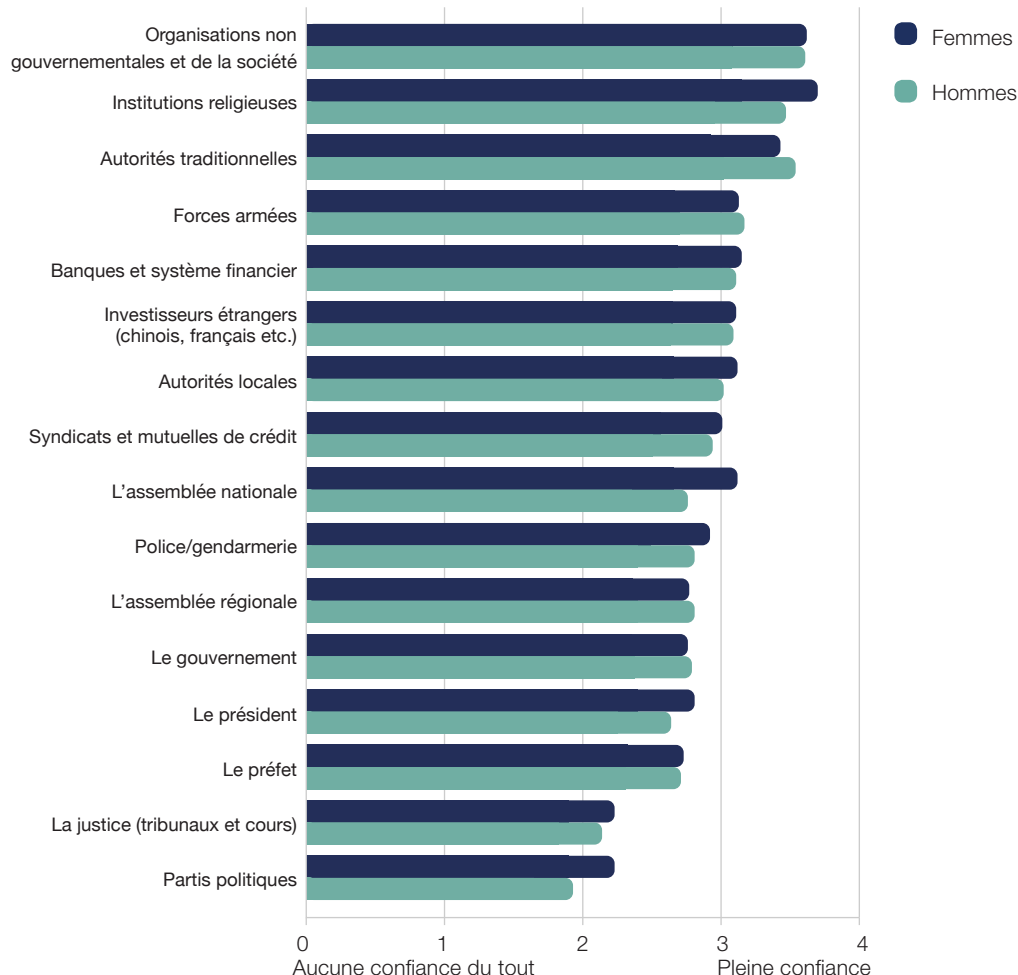
2.1.2 Demande d'État

Malgré le manque de confiance dans les acteurs politiques et le désengagement politique des populations, ces dernières font en revanche part d'une forte demande d'État, toutes régions confondues. Tous les répondants soulignent ainsi la primauté de l'État dans la prestation de services sociaux de base et estiment qu'il demeure un acteur central sur

33 OCDE, 2008

34 Ibidem

Figure 13 : Quel est votre niveau de confiance dans les institutions maliennes suivantes ? (Q1, q55-70)

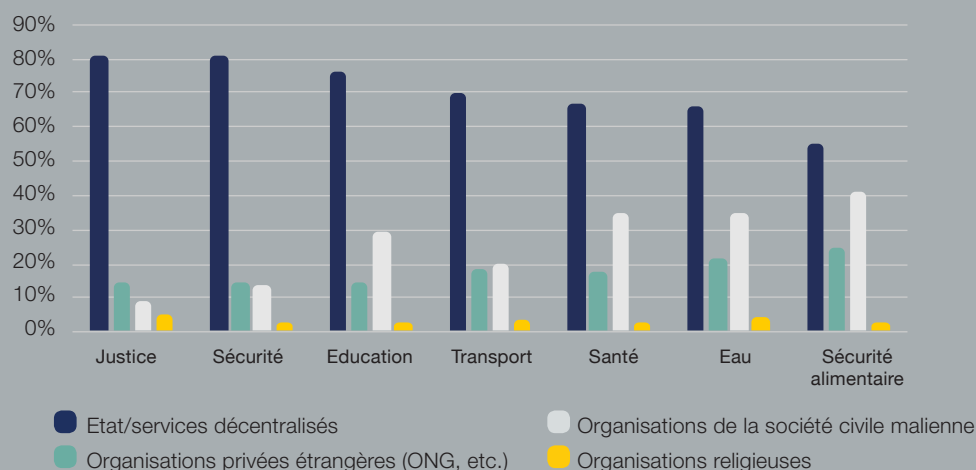


« En tant que premier adjoint au maire, je sais que nos communautés font plus confiance aux OSC qu'au sous-préfet, au préfet et même à nous élus locaux. C'est pourquoi, les conflits sociaux opposant frères, conjoints et autres petits litiges sont ramenés au niveau du chef de village, de l'imamat. A l'exception des querelles engendrant coups et blessures, tout le reste est géré par les OSC dans notre commune » (E6) – selon un élu local de Macina au Centre.

le plan de la sécurité et de la justice. Une écrasante majorité de répondants estime ainsi que revient à l'État la responsabilité de fournir les services sociaux de base que sont la sécurité (pour 80 % des répondants), la justice (80 %) et l'éducation (75 %). Il en va de même pour les transports (pour 69 % d'entre eux), la santé, l'eau (65 %) et la sécurité alimentaire (55 %) (Q2, q28). Il faut noter que le rôle central dévolu à l'État est particulièrement important pour les répondants hommes et non-jeunes.

Les répondants sont également d'avis que les OSC maliennes doivent participer à la fourniture de services de base. Il est intéressant de constater que seulement 9 % des personnes interrogées considèrent l'éducation

Figure 14 : Selon vous, qui devrait financer les services suivants (plusieurs réponses possibles) ? (Q2, q28)



comme étant une responsabilité exclusive de l'État, et qu'un tiers des répondants pense qu'il est normal que des organisations de la société civile malienne participent à l'enseignement dans les écoles maliennes (voir figure 15). Ce sentiment est particulièrement fort dans les régions du Centre où aucun répondant n'estime que la responsabilité en matière d'éducation incombe uniquement à l'État.

Globalement, les jeunes sont plus nombreux (24 %) que les non-jeunes (6 %) à attribuer des responsabilités aux OSC dans l'éducation (Q2, q29).

Il ressort de l'analyse des résultats un consensus solide (54 % des répondants) sur le fait que les OSC maliennes doivent aussi jouer un rôle dans la sécurité et la justice

Figure 15 : Vous semble-t-il normal que les OSC maliennes interviennent dans le domaine de l'éducation ? (Q2, q29)

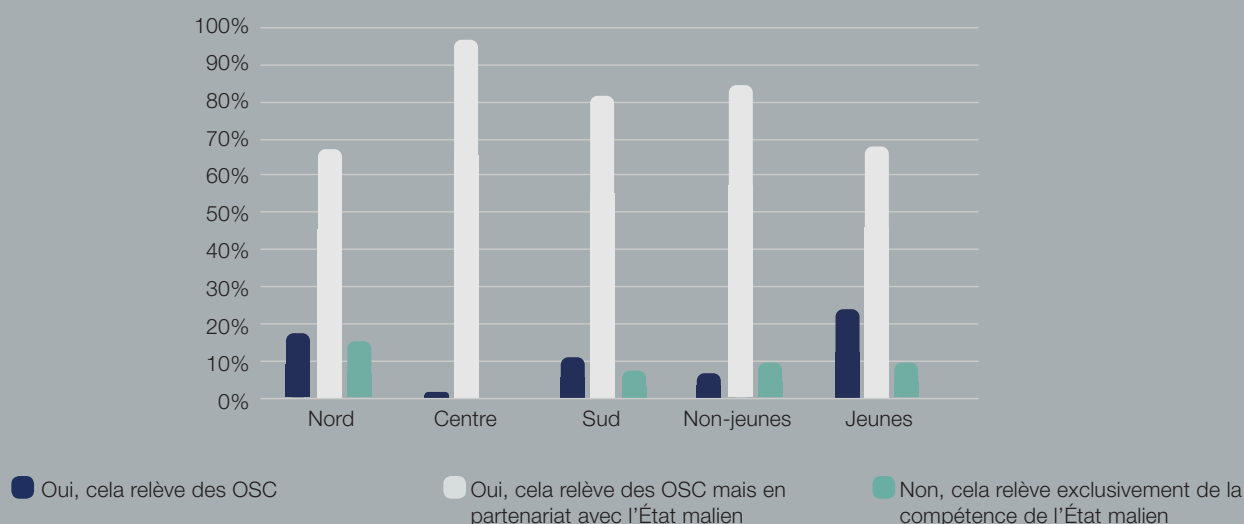
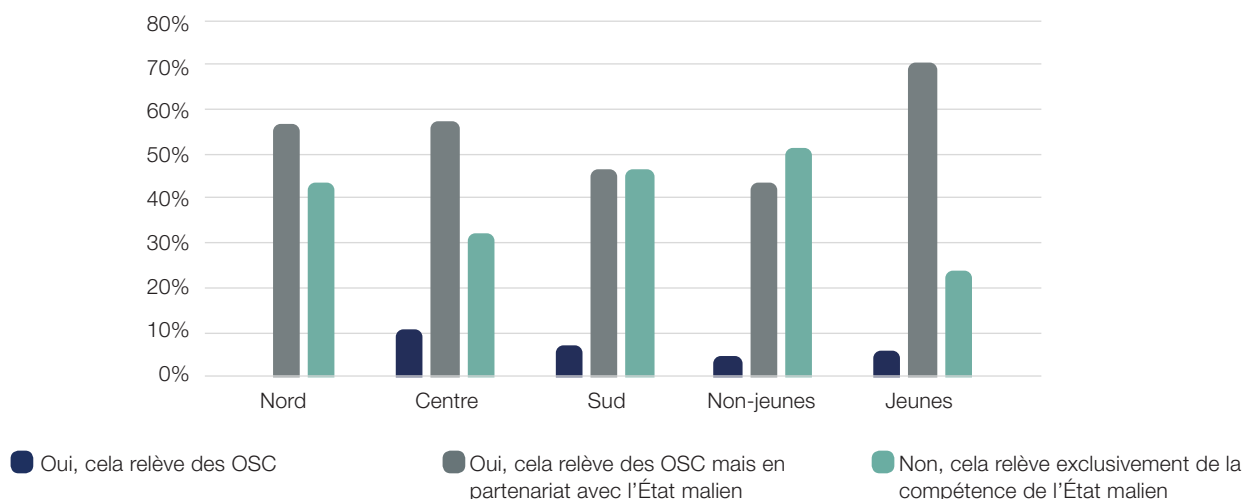


Figure 16 : Vous semble-t-il normal que les OSC maliennes interviennent dans le domaine de sécurité ? (Q2, q29)



(54 % et 48 %, respectivement). Les non-jeunes attribuent une plus grande responsabilité à l'État que les jeunes, ces derniers accordant davantage d'importance aux OSC dans tous les secteurs. Les régions du Nord indiquent une demande relativement élevée de sécurité organisée par l'État et moins d'intervention des OSC par rapport aux régions du Centre.

2.1.3 Une myriade d'acteurs

Au cours de la dernière année, la majorité des répondants précise avoir bénéficié de l'aide financière octroyée par des acteurs non étatiques. Six personnes interrogées sur dix, en particulier les femmes, déclarent ainsi avoir reçu une aide d'organisations non gouvernementales (ONG) maliennes ou internationales. Les hommes, quant à eux, sont plus souvent aidés que les femmes par des organisations religieuses (Q2, q20).

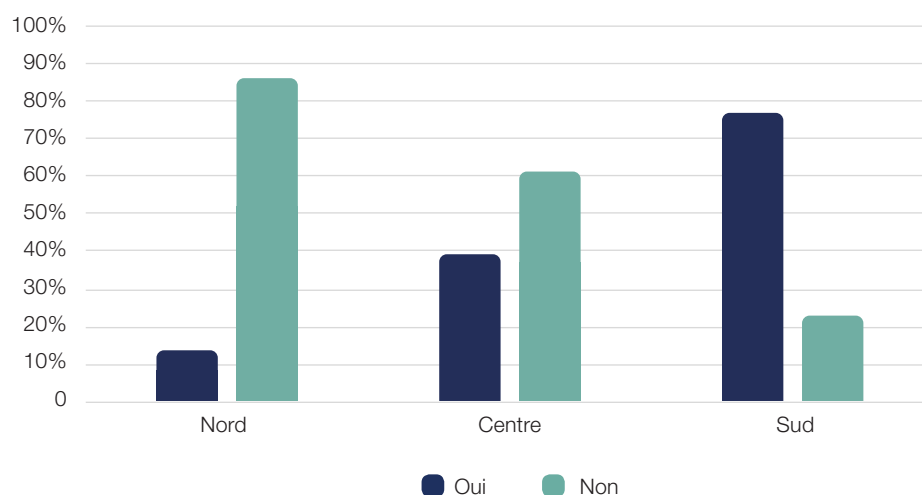
La plupart des programmes d'aide sont financés par des partenaires extérieurs qui appuient les communautés en fonction de leurs principes et de leurs interprétations propres du conflit. Dans ce contexte, le niveau de coordination entre les acteurs extérieurs de développement et l'État est souvent faible (E1). Quelques répondants s'interrogent ainsi ouvertement

sur les orientations stratégiques de ces partenaires : « *Il y a des financements qu'on ne devrait pas accepter. Le Qatar a construit des mosquées partout, cela se constate sur tous les axes principaux entre Bamako et les villes de l'intérieur, même dans les brousses de faible densité humaine. Derrière cela, il n'y a pas un besoin de répondre aux préoccupations* » (E1).

Les rapports des acteurs extérieurs avec les organisations de la société civile malienne sont vus comme fondés principalement sur le clientélisme (E1). Les OSC intervenant comme prestataires de services agissent au gré des offres des acteurs extérieurs : « *Les partenaires veulent tous investir dans le Nord sur des sujets qui permettent de mobiliser des fonds, tels la radicalisation et l'extrémisme violent. Du coup, toutes les organisations de la société civile leur emboîtent le pas sans qu'ils aient une véritable maîtrise de la question.* » (E1).

Parmi les autres acteurs extérieurs significatifs, la diaspora malienne, qui est estimée à environ 5 millions de personnes³⁵, joue aussi un rôle de premier plan. Près de 50 % des répondants déclarent ainsi être pris en charge par des membres de leur famille vivant au Mali ou

Figure 17 : Diriez-vous que les forces internationales comme Barkhane et la MINUSMA sont sources de sécurité pour vous ? (Q2, q13)



à l'étranger. Selon un rapport de la Banque mondiale³⁶, les envois de fonds au Mali par les travailleurs migrants dans le monde s'élèvent à 0,8 milliard de dollars en 2016, soit environ 485,6 milliards de francs CFA, et représentent 5,7 % du produit intérieur brut du Mali³⁷. La rente migratoire prend une part croissante dans le développement social du pays, notamment dans la région de Kayes, connue pour être la région d'origine de la plupart des migrants Soninké.

Dès le départ, ces forces internationales ont été très appréciées par les populations qui les ont considérées comme des héros et des libérateurs. Près de six années après le lancement des premières offensives internationales, certaines forces étrangères comme la MINUSMA et Barkhane ne semblent cependant plus jouir plus d'une réputation aussi positive, surtout dans le Sud (77 % des répondants pensent que la MINUSMA et Barkhane n'ont pas amélioré leur sécurité) (Q2, q23).

2.2 Opérations des forces armées

2.2.1 Interventions internationales

Depuis plusieurs années, l'approche adoptée par le Mali et la communauté internationale pour relever les défis sécuritaires peut être considérée comme principalement militaire. Face aux signes d'essoufflement des FDS, plusieurs forces armées internationales se sont mobilisées au chevet du Mali : les forces françaises, avec l'opération Serval, devenue Barkhane, ainsi que les forces onusiennes dans le cadre de la MINUSMA. Créée en 2017, la FC-G5 Sahel doit contribuer à la lutte contre le terrorisme, le trafic d'armes et de drogue et la traite d'êtres humains. Par ailleurs, EUCAP Sahel et EUTM Sahel soutiennent le renforcement des capacités des FDS.

Néanmoins, la perception des forces internationales reste positive pour les répondants du Nord et du Centre (86 % et 61 %), contrastant avec les opinions majoritairement négatives des journaux maliens³⁸. Interrogés sur ce constat, les répondants ont notamment expliqué qu'ils bénéficiaient directement de la présence de ces forces, par les actions civilo-militaires (ACM) qui mettaient à disposition des services sociaux ou des infrastructures dans des zones dépourvues de services de l'État. Par ces actions, certains acteurs s'attirent ainsi les faveurs des populations, même lorsque celles-ci émettent des critiques sur l'absence de consultation préalable. Le manque de communication sur des sujets tels que la construction de puits ou de marchés, par

36 BM, 2016

37 Ibidem

38 Sabrow, 2017

exemple, peut avoir pour effet d'alimenter davantage les conflits dans leurs dynamiques locales.

2.2.2 FDS maliennes

Selon certains participants aux groupes focaux, les relations entre les FDS et la population se sont détériorées. « *Les FDS sont vues comme un instrument de répression plutôt qu'un acteur positif rétablissant l'ordre et veillant sur la sécurité des communautés* » (E6). Selon un jeune interrogé dans la ville de Kayes : « *Les militaires ne sont là que pour se sécuriser eux-mêmes sans quoi ils sont même une source d'insécurité pour nous commerçants* ». Les agents des Eaux et Forêts sont régulièrement accusés de corruption, surtout dans le Sud : « *Des forestiers extorquent de l'argent aux civils, ils mettent volontairement le feu à la brousse pour ensuite accuser les civils de cet ignoble acte* ». (E2) Dans le Nord, les forces de sécurité maliennes peinent encore à jouer pleinement leur rôle, malgré l'installation des autorités intérimaires dans les régions de Kidal, Taoudéni et Ménaka. A défaut, ce sont le Mécanisme opérationnel de coordination (MOC) et d'autres groupes armés - signataires ou non de l'accord de paix inter-Malien d'Alger - qui assument les fonctions sécuritaires.

Les tensions actuelles entre les FDS, les élites locales et les populations civiles ne sont pas un phénomène nouveau. De nombreux débordements, incidents et exactions ont eu lieu depuis le régime militaire de Moussa Traoré (avec arrestations arbitraires, bagnes et disparitions) ou la répression armée de la « révolution du 26 mars 1991 ». Les exactions plus récentes en réponse à la crise et au soutien supposé des populations du Nord aux groupes armés, ont également contribué au développement d'une phobie des « hommes en armes » (soupçonnés de corruption, de clientélisme, de divulgation de l'identité des dénonciateurs, etc.)³⁹. Cette méfiance est d'ailleurs souvent réciproque. En effet, les FDS « *remettent en question les intentions des personnes en raison de leurs fausses alertes et informations par moment, de leur désir de s'afficher*

avec des FDS pour se faire craindre ou parfois pour se mettre en exergue » (E4).

Les populations interrogées évoquent l'injustice et l'impunité comme principaux facteurs expliquant la crise de confiance entre FDS et populations. Dans les régions du Centre, des exactions commises par les soldats maliens ont fortement frappé les esprits, surtout au sein de la population peule qui se voit prise pour cible des opérations anti-terroristes. Ainsi, dans la commune de Sokolo (région de Ségou), neuf civils arrêtés par l'armée ont été retrouvés morts en février 2018⁴⁰. À Nantaga et Kobaka, dans la région de Mopti, en juin 2018, 25 Peuls ont été tués et enterrés dans trois fosses communes⁴¹.

Les répondants font également état de la multiplication des agressions sexuelles sur les femmes. En fait, les FDS sont parfois perçues par les populations comme une source plus grave d'insécurité que les groupes armés : par exemple, des sympathisants d'Amadou Kouffa enlèveraient les filles de force pour les inscrire à l'école coranique, sans toutefois commettre de viols (E2). Dans certaines localités du Macina, la question de la justice contre les bandits génère le même type de réactions : les habitants préfèrent remettre les voleurs aux groupes extrémistes car, selon eux, il n'y aura pas de libération sans sanctions (E5). La lenteur de réaction des FDS aux alertes lancées par les civils et la faible portion de territoire que couvrent les FDS sont également des facteurs expliquant l'insatisfaction des populations.

De plus, le couvre-feu, adopté en 2017 et interdisant la circulation à partir de 18 heures, pose d'énormes difficultés aux habitants. Les personnes nécessitant des soins d'urgence ne peuvent plus être conduites dans les centres de santé après le couvre-feu même si, dans de rares cas, les groupes armés laissent passer les ambulances. De même, les attroupements provoqués par le couvre-feu au niveau des postes de contrôle ne sont pas correctement surveillés par les

39 IMRAP/Interpeace, 2016

40 Malijet, 28 février 2018

41 RFI, 19 juin 2018

forces de l'ordre. Cela attire les bandits armés et fait peser une menace supplémentaire sur les populations.

Le faible niveau de communication entre les populations civiles et les FDS aux niveaux local, régional et national ne contribue pas au rétablissement de la confiance mutuelle. Les populations souhaitent s'exprimer sur leur propre sécurité et participer à l'amélioration des services sécuritaires (E4), mais elles manquent d'espaces de dialogue et de cadres de collaboration. Depuis le début de la crise en 2012, des ACM sont également menées à Taoudéni où « *les FDS, les représentants des groupes armés et des Nations unies, les humanitaires, les chefs coutumiers et religieux, les civils se rencontrent et débattent des problèmes résiduels sécuritaires* » (E4). Malheureusement, il est difficile de faire accepter l'organisation de cadres de concertation interactifs où populations et militaires peuvent échanger sur les questions de sécurité. Les militaires considèrent que la sécurité est leur prérogative. Les radios communautaires n'améliorent pas la compréhension du travail des FDS

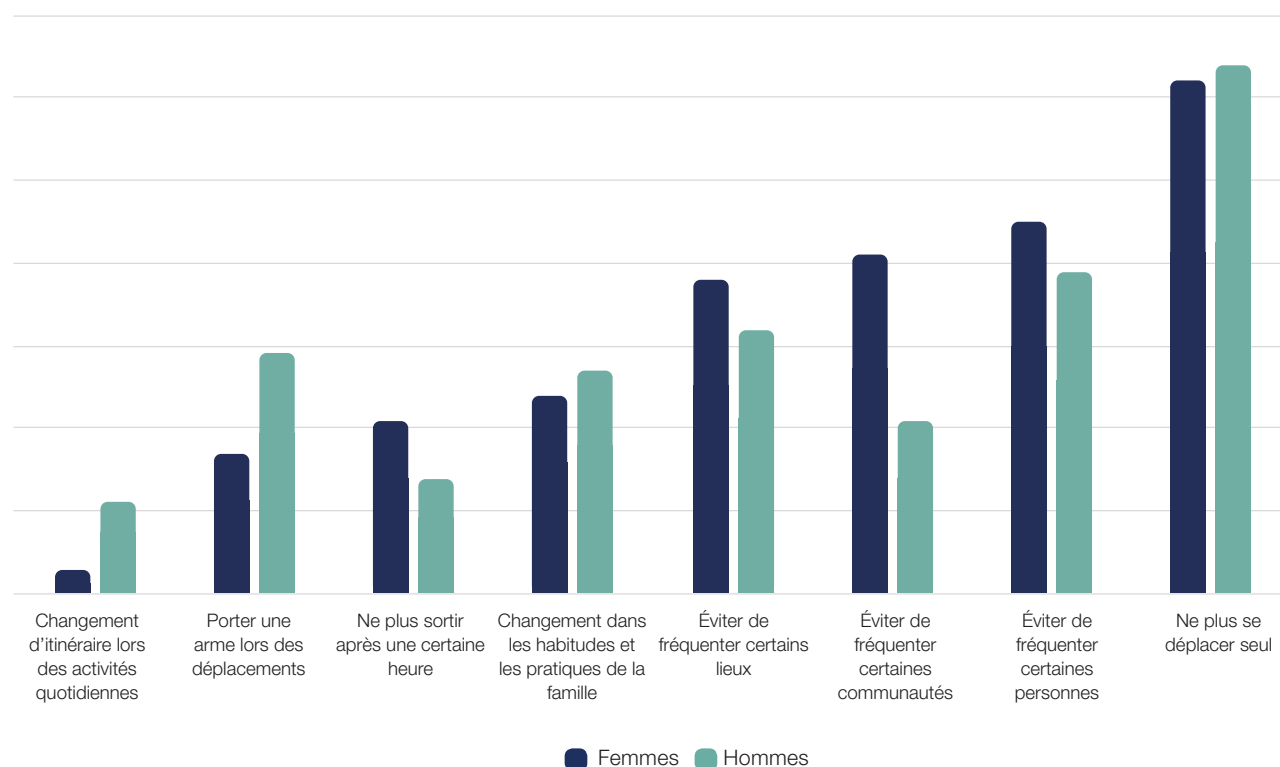
par les populations, en tenant souvent des propos désobligeants ou volontairement provocateurs à l'égard des FDS : « *elles ont la gâchette dans la tête* », « *grolardes par manque d'entraînement* », « *formées à la va-vite* ». (E4)

2.3 Initiatives locales

2.3.1 Les groupes d'autodéfense

Les populations ont développé leurs propres initiatives - individuelles et collectives, armées et non-armées - pour pallier l'absence de l'État dans la protection de la sécurité des personnes et de leurs biens. Au plan des mesures individuelles, les répondants indiquent avoir adapté leurs comportements, comme ne plus sortir tard le soir (64 %) ou éviter de se rendre dans certains lieux (41 %) (Q2). C'est particulièrement le cas dans les régions situées dans le Centre du Mali. Les femmes et les hommes ne prennent pas les mêmes mesures : tandis que les femmes évitent certaines communautés et certains lieux, les hommes choisissent plus souvent de porter des armes (Q2, q32, voir figure 18).

Figure 18 : Quelles mesures personnelles avez-vous prises pour assurer votre propre sécurité ou celle de votre famille ? (Q2, q34)



Au plan collectif, de nombreuses missions d'apaisement sont menées dans le Centre du Mali par les associations communautaires, telles que Dina Dogon (la principale association malienne de Dogons) et Tabital Pulaaku (collectif peul). Le Collectif des ressortissants de la région de Mopti à Bamako et le Collectif des députés de la région de Mopti sont également actifs.

Pour ce qui est de la protection physique des personnes et de leurs biens, 74 % des répondants du Nord, 54 % du Centre et 48 % du Sud déclarent que des initiatives telles que des patrouilles communautaires ou des milices civiles sont en place dans leurs communautés (Q2, q30 voir figure 19). Ces initiatives sont toutefois, le plus souvent, antérieures à la crise qui n'a fait que leur donner plus d'ampleur.

Parfois les groupes d'autodéfense disputent aux FDS le contrôle de la sécurité. Dans d'autres cas, ces dispositifs locaux sont plutôt complémentaires au système sécuritaire étatique. Un responsable civil du cercle de Kangaba déclare ainsi que « *La paix, la sécurité et la prospérité ne peuvent être obtenues sans une participation citoyenne de tous : FDS et civils. Ces acteurs dépendent les uns des autres* » (E4). Parmi ces initiatives, on compte principalement la confrérie des chasseurs (ou « Dozos ») et les jeunes patrouilleurs.

Les confréries de chasseurs (aussi appelées Dozos), traditionnellement bambara et dogon, sont bien antérieures à la fondation de l'État malien. Dans le contexte d'insécurité actuel, elles sont devenues un acteur de premier plan, notamment dans le Centre, dans les cercles de Macina (région de Ségou) et de Koro (région de Mopti). D'un point de vue historique, les chasseurs avaient initialement pour mission d'approvisionner les populations en viande de brousse, de veiller sur le bétail, les cours d'eau et la forêt, et de protéger les champs cultivés contre les fauves et autres prédateurs. Les Dozos sont redoutés pour leurs pouvoirs magiques : « *Un chasseur est un chaman, à quiconque il dit, « je te coupe un membre », aussitôt il le fait disparaître par la sorcellerie* » (E4).

Dans la situation actuelle, les chasseurs organisent des patrouilles dans des zones où les FDS ne parviennent pas à faire reculer l'insécurité. Leur organisation est presque exclusivement basée sur le principe de l'appartenance communautaire comme la milice Dozo dogon dénommée « Dan Na Amba Sagou », qui a pour objectif de protéger les Dogons contre les attaques des djihadistes. Au nom de la lutte contre le terrorisme, cette milice a perpétré plusieurs attaques contre des civils peuls. En réaction, une milice peule, l'Alliance pour le salut du Sahel (ASS), a vu le jour début 2018⁴².

Figure 19 : Des individus de votre commune ont-ils mis en place des dispositifs sécuritaires locaux ? (Q2, q30)

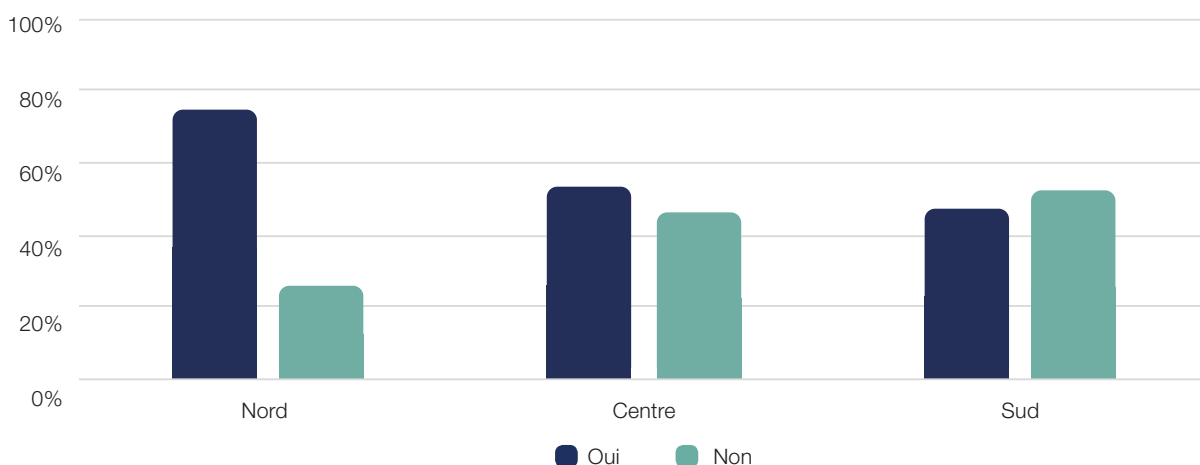
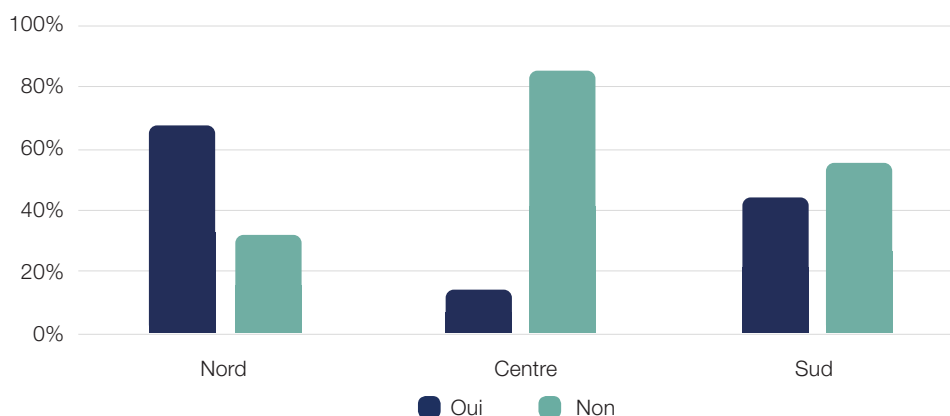


Figure 20 : Avez-vous eu connaissance d'incidents liés à ces groupes de sécurité locaux ? (Q2, q33)



Les groupements de jeunes patrouilleurs sont nés plus récemment que les Dozos. En l'absence d'autorité publique, certaines communautés ont mobilisé leur jeunesse pour assurer leur sécurité. Les jeunes effectuent des patrouilles dans les villages et aux alentours, de minuit à 5 heures du matin. En récompense de leur engagement, ils reçoivent du thé et de la nourriture de la part des populations. *« Avant que le groupe d'autodéfense ne commence la sécurisation du village, on appelait les militaires pour les informer de tout mouvement de toutes personnes suspectes identifiées dans la zone. Mais même si on appelle les soldats, personne ne vient. C'est ainsi que les notables du village se sont réunis pour demander aux jeunes de protéger les entrées et les sorties du village. »* (E5)

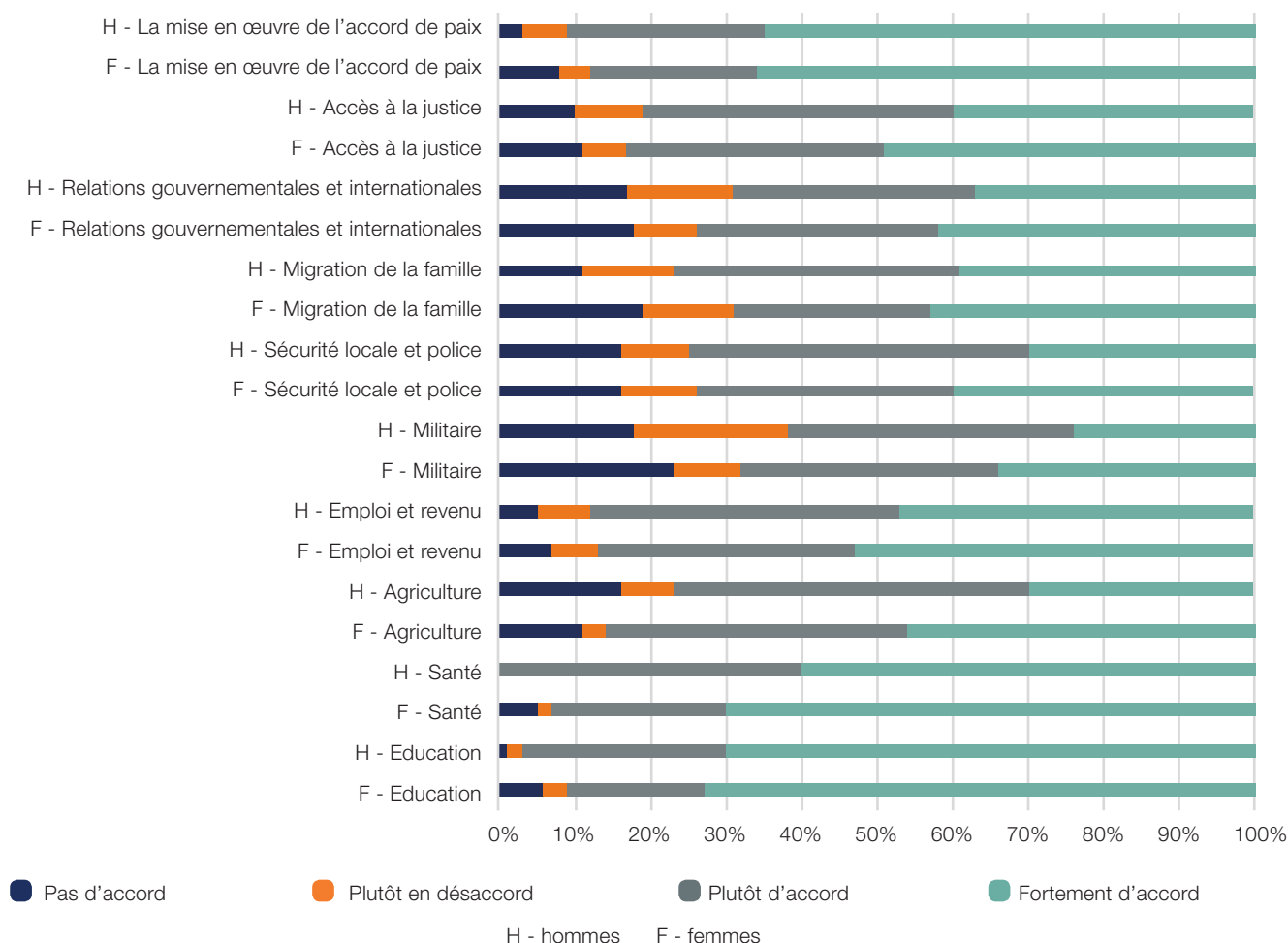
Tous ces dispositifs sécuritaires peuvent toutefois devenir, à leur tour, un facteur d'insécurité : pour 68 % des personnes interrogées à Nord, ces groupes aggravent l'insécurité (Q2, q33, voir figure 20). Le rôle sécuritaire croissant de ces acteurs, qui agissent parfois en lieu et place des forces étatiques, ou avec leur soutien implicite ou explicite, et qui ne sont pas toujours reconnus par les autorités locales, pose la question du contrôle de leurs actions et du respect de l'État de droit. Par ailleurs, ces dispositifs favorisent la circulation des armes légères.

La gouvernance du secteur de la sécurité est au sein du processus de réforme du secteur de la sécurité (RSS), qui est une composante essentielle de l'Accord pour la paix de 2015. Jusqu'à aujourd'hui, la RSS est un sujet major de préoccupation pour un nombre croissant d'acteurs au Mali. Les plans visant à désarmer, démobiliser et réintégrer (DDR), vus par beaucoup comme des moyens de reconnaître et de récompenser financièrement des groupes armés, n'incluent pas ces initiatives de sécurité locales. Dans ce contexte, la présence de ces acteurs peut poser problème : les plans nationaux de RSS et de DDR pourraient être fortement contestés⁴³.

2.3.2 Les femmes dans le processus de paix

Comme le montre la figure ci-dessous, les répondants, tous sexes confondus, sont convaincus de l'importance des femmes dans le processus de paix (65 % et 66 %). Leur pouvoir d'influence est d'ailleurs reconnu par 72 % des répondants du Nord, 66 % du Centre et 57 % du Sud (Q3).

Le mode d'influence des femmes est à l'image de leur rôle et de leur statut dans la société malienne. En effet, l'engagement des femmes se traduit par l'aide qu'elles apportent aux personnes déplacées, aux femmes

Figure 21 : Les femmes ont le pouvoir d'influencer les décisions concernant (Q3, q37)

et aux filles victimes de violences, par des actes de médiation destinés à faire cesser les affrontements, et éventuellement par la dénonciation de malfaiteurs. À Sikasso, les femmes remplissent également une activité de veille sécuritaire. Elles rapportent tous les cas suspects qu'elles observent dans les villages et aux alentours des habitations, lorsqu'elles se déplacent pour leurs tâches quotidiennes, par exemple pour ramasser le bois. Traditionnellement, les femmes jouent aussi un rôle de médiation et de négociation, par exemple pour obtenir un cessez-le-feu, comme ce fut le cas à Gao (E7).

Cependant, malgré certains exemples de participation active dans la vie publique, le rôle traditionnellement accepté des femmes est confiné à la sphère privée.

« Les femmes maîtrisent tellement bien leurs montures, c'est-à-dire leurs maris qu'il suffit qu'elles les dévisagent d'une certaine manière pour que ceux-ci se lancent pour affronter n'importe quel danger. Chaque fois que les hommes signent des accords qui ne sont pas de leur goût, elles se moquent d'eux. Dans la brousse, les femmes insultent et chargent les combattants signataires de ces accords. Tant que les femmes Touarègues ne sont pas satisfaites des accords, la crise continuera jusqu'à l'extermination de tous leurs hommes ».

(E4)

Lors des rencontres villageoises, elles n'ont pas le droit de parole, comme l'illustre une anecdote sur les perceptions liées à la participation des femmes dans certains milieux bambara : « *Après une grande réunion villageoise, lors de la clôture, le chef de village a dit qu'il commençait par remercier les femmes de n'avoir pas ouvert leurs bouches durant les trois heures de réunion* » (E9).

Les rôles sociaux dévolus aux femmes au sein de la société traditionnelle, qui ne leur reconnaît pas de pouvoir décisionnel, sont une partie de l'explication : « *Les femmes gèrent, mais pas sur la place publique* » (E9).

Les recherches ont aussi mis en lumière la faible représentation des femmes au sein des organes décisionnels pour la paix et la sécurité. La participation des femmes au processus de consolidation de la paix est entravée par des obstacles d'ordres culturel (résistance des hommes), organisationnel (difficultés à s'accorder entre groupes de femmes), de développement (analphabétisme) et logistique (liberté de mouvement réduite). Il est enfin intéressant de constater que les répondants « non-jeunes » (64 %) ont davantage déclaré avoir participé aux activités de promotion de la participation des femmes dans les politiques relatives à la paix et à la sécurité que les jeunes (48 %) (Q3, q40).

Axe 3

Conclusions et
recommandations

3.1 Recommandations au niveau national

3.1.1 Des politiques différenciées sur les différents terroirs

Une des principales conclusions de la recherche de SIPRI et de la CONASCIPAL est que le conflit au Mali est en réalité constitué de nombreux conflits locaux, voire micro-locaux. S'il existe des dynamiques nationales relatives à la faiblesse des institutions étatiques ou aux discours politiques des acteurs armés en présence, par exemple, ces dynamiques interagissent avec des préoccupations locales diversifiées. Les réponses à l'insécurité, surtout orientées sur les dynamiques nationales, peuvent dès lors ne pas être en adéquation avec les préoccupations des populations quant aux racines locales de ces conflits. Les personnes interrogées dans les dix régions, dans le cadre de ce projet, ont souvent fait part de leur sentiment que les programmes de sécurité étaient élaborés sans que leurs besoins et leurs préoccupations sécuritaires ne soient pris en compte.

La première recommandation des OSC maliennes aux décideurs nationaux et PTF est de reconnaître que les priorités sécuritaires des populations ne sont pas les mêmes dans toutes les régions ; et que ces disparités rendent les politiques globales peu adaptées, voire contre-productives. Il apparaît par conséquent nécessaire, sinon urgent, d'accompagner la stratégie nationale d'approches locales adaptées à la multitude de situations différentes qui coexistent sur le territoire du Mali. Pour cela, les populations doivent être associées aux projets dès leur conception, de sorte à maximiser l'efficacité des stratégies et à permettre l'appropriation par les communautés locales de ces projets. Consultées à ce propos, les OSC du Nord et du Centre qui ont participé à la recherche CONASCIPAL-SIPRI recommandent d'accorder davantage de pouvoir décisionnel aux autorités régionales en matière de sécurité.

Les OSC proposent en outre de réaliser davantage d'études socio-anthropologiques afin de mieux cerner les réalités locales, souvent complexes, et de formuler des réponses politiques concrètes, adaptées aux préoccupations sécuritaires locales. Une meilleure compréhension du fonctionnement des communautés, des dynamiques en jeu et des intérêts

des différentes parties prenantes permettra d'aboutir à des politiques plus inclusives, efficaces et durables.

3.1.2 Une approche politique holistique de la sécurité humaine

Il existe un fossé grandissant entre les priorités quotidiennes des populations locales en matière de sécurité et de développement, d'une part, et les réponses politiques nationales et internationales, d'autre part. Selon les répondants aux enquêtes de la CONASCIPAL et de SIPRI, les actions de l'État peuvent apparaître en inadéquation, si ce n'est en contradiction, avec les besoins exprimés par les populations. Une lecture exclusivement bamakoise peut, par exemple, induire une compréhension du conflit uniquement axée sur la menace terroriste, et donc orienter l'ensemble des interventions - nationales et internationales - selon cette seule dimension. Une perspective locale permet, pour sa part, de mettre davantage l'accent sur les problématiques de sécurité humaine et sur les besoins quotidiens des communautés en matière de protection contre la 'petite insécurité'. Pour se protéger, les populations ont plutôt tendance à recourir à des structures locales de sécurité qui risquent d'entrer en conflit avec l'appareil étatique. Dans certains cas, la qualification même des acteurs sécuritaires présents sur le terrain (groupes armés, milices, groupes d'auto-défense, groupes djihadistes) peut entraîner des différences d'interprétation de la part des acteurs. Or, cette qualification est d'autant plus cruciale qu'elle conditionne les outils employés pour interagir avec ces groupes.

Dans les zones du Nord et du Centre en particulier, les autorités semblent apporter des réponses essentiellement militaires à l'insécurité (FDS, MINUSMA, Barkhane et FC-G5 Sahel) alors que les préoccupations exprimées par les populations relèvent principalement de la 'petite insécurité'. Les Maliens interrogés dans le cadre du projet ont ainsi confié souffrir particulièrement de l'insuffisance des services socio-économiques et du désengagement de l'État. Selon eux, les réponses 'dures' sur le plan sécuritaire (opérations militaires, couvre-feu, etc.) ne sont pas

suffisantes pour résoudre les problèmes économiques et sociaux qui engendrent l'insécurité, et peuvent même aggraver encore la situation humanitaire et les problèmes de développement économique local et de cohésion sociale.

La deuxième recommandation nationale concerne l'adoption d'une approche genrée et générationnelle de la sécurité humaine, qui soit fondée en particulier sur la participation des jeunes et des femmes, conformément aux Résolutions 2250 et 1325. Les OSC maliennes recommandent ainsi d'associer aux décisions sécuritaires les ministères et organismes chargés du développement. Le ministère de l'Éducation, le ministère de la Justice, le ministère de la Promotion de Femme, de la Famille et de l'Enfant, ainsi que ceux en charge de la décentralisation et du développement économique pourraient, par exemple, participer au processus décisionnel en matière de sécurité. Cela permettrait de garantir que les décisions adoptées prennent davantage en considération les préoccupations des populations pour ce qui est de l'accès aux services sociaux de base, de la liberté de circulation des individus et de l'aménagement de nouvelles pistes de transhumance, par exemple.

3.1.3 Un nouveau 'contrat social' entre le gouvernement et la population

La troisième recommandation faite aux décideurs nationaux consiste à privilégier des solutions structurelles plutôt que les projets à impact rapide. Si, à court terme, les mesures sécuritaires rapides et ponctuelles apparaissent opportunes, une perspective synchronique ne permet en revanche pas d'obtenir des résultats pérennes dans la mesure où la rébellion, la crise politique à Bamako et l'arrivée de groupes islamistes violents ont trouvé un terreau favorable qui préexistait à la crise actuelle. Le Mali et ses partenaires doivent concentrer leurs actions sur les causes profondes et chroniques des frustrations des populations, plutôt que sur les seuls symptômes de la crise. Il convient désormais d'adopter une perspective diachronique permettant à la fois d'appréhender la complexité de la situation liée à la perte de confiance dans l'État et

de bâtir un modèle d'État que toutes les populations pourront accepter et dans lequel elles pourront se reconnaître.

Dans l'ensemble des régions, les populations expriment en effet une très forte demande dans le sens du retour de l'État et des services sociaux de base. Pour accompagner ce retour, les OSC proposent d'identifier les mesures de confiance à mettre en œuvre et les obstacles à éviter pour que les services de l'État soient adaptés et acceptés.

Le Mali a besoin de réformes globales qui mettent l'accent sur la redéfinition d'un contrat social entre le gouvernement et la population, et le pays doit investir dans l'offre de services sociaux de base. Pour les PTF, cette approche structurelle implique de s'inscrire dans le moyen et le long terme et de s'engager à fournir un appui financier pluriannuel.

3.1.4 La gouvernance du secteur de la sécurité

Les études réalisées dans le cadre de ce projet ont permis de mettre en évidence un déficit considérable de confiance et de collaboration entre les FDS et les populations. Dans certains cas, la présence des FDS semble constituer un risque plutôt qu'un facteur de protection des civils. Les investissements nationaux et internationaux consentis à la formation et à l'équipement des forces de sécurité (comme EUCAP et EUTM) ne seront utiles que si un travail profond de (re-) construction de la confiance entre FDS et populations est opéré en parallèle.

Pour faire survenir et accompagner ce changement, les OSC proposent aux décideurs nationaux d'inculquer une culture du 'service à la population' et du respect des droits de l'homme au sein des FDS. La compréhension et la connaissance du mandat des FDS et de leurs responsabilités vis-à-vis des civils doivent aussi être améliorées. Dans la situation actuelle, certains membres des FDS connaissent peu ou mal les contextes locaux qui relèvent pourtant de leur mandat. Il faut par conséquent mettre en place

des politiques concrètes en faveur du renforcement de la communication avec la population, telles que la protection de l'identité des informateurs et la garantie de l'anonymat et de la sécurité des personnes fournissant des renseignements.

Les OSC perçoivent des opportunités multiples pour améliorer l'inclusion de la société civile dans le processus de RSS et des autorités coutumières dans les questions de sécurité, et elles demandent une représentation permanente au sein du CNRSS et des autres organes supérieurs.

Les OSC, pour leur part, sont en mesure d'appuyer ce processus de changement de culture et de faire valoir les perceptions de leurs relations avec les FDS par les populations. La société civile dispose d'un atout majeur pour améliorer le dialogue entre les populations et les forces de sécurité, par la création de cadres de concertation tels que les groupes de réflexion. Comme le montre l'Axe 2 du présent Livre Blanc, des initiatives spontanées - individuelles et locales - existent dans les régions, mais elles ne sont pas ou peu institutionnalisées. Ces espaces de dialogue peuvent être organisés *in situ* ou par d'autres biais (radios, journaux, réseaux sociaux, Internet). En outre, ils peuvent contribuer à l'organisation de journées portes ouvertes ou de présentations dans des lieux publics pour une meilleure compréhension par les Maliens des rôles et responsabilités des forces de sécurité et des populations en matière de sécurité.

3.2 Recommandations régionales

3.2.1 Pour le Nord

Améliorer la mobilité des FDS pour répondre aux besoins humanitaires

Actuellement, les acteurs humanitaires intervenant dans les régions septentrionales ne réussissent pas à répondre aux besoins les plus urgents des populations, comme la malnutrition et l'accès à l'eau potable, qui apparaissent pourtant comme des causes essentielles de l'insécurité. Dans ce contexte, les OSC recommandent d'améliorer la protection physique

des acteurs humanitaires afin qu'ils puissent apporter une aide efficace aux populations. Pour cela, les forces de sécurité doivent devenir plus mobiles et moins concentrées dans des zones géographiques stratégiques spécifiques. Des moyens adéquats sont nécessaires pour réagir rapidement aux sollicitations de la population et, surtout, un dialogue constant avec les différentes parties prenantes (populations, acteurs humanitaires) doit être établi.

Diminuer la menace des engins explosifs improvisés

L'aide humanitaire et la mobilité des FDS sont de plus en plus affectées par la présence d'EEI. Les axes routiers du Nord et, de plus en plus, ceux du Centre sont particulièrement touchés par les mines anti-véhicule et antipersonnel. C'est notamment le cas pour les axes Douentza-Boni-Hombori-Gossi-Gao, Macina-Tenenkou, Gao-Ansongo-Ménaka, Gao-Kidal ou Niono-Léré-Tombouctou.

La sécurité et donc l'accessibilité de ces routes sont indispensables à la mobilité, aux activités socio-économiques et à la création d'emplois. La réhabilitation des infrastructures routières contribuera aussi à limiter les attaques. Pour lutter contre le fléau des EEI, les OSC proposent, d'une part, de mettre en place des mécanismes locaux de veille et de dénonciation et, d'autre part, de former la population à l'identification de ces engins afin de prévenir les risques d'explosions mortelles sur les routes. Une coopération avec les autorités locales et les FDS est indispensable pour assurer le retour de la sécurité et pour garantir une meilleure protection des populations, en particulier des groupes les plus vulnérables comme les femmes et les filles.

Renforcer le dispositif de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre

L'étude a permis de recueillir des informations précises et des témoignages nombreux sur les atteintes à l'intégrité physique dont sont victimes les femmes dans les régions du Nord. Ce sont surtout les femmes des zones rurales qui subissent la violence domestique, la violence sexuelle, la détention, le mariage forcé et

l'exil. Dans les zones rurales, les personnes utilisant les transports routiers sont fréquemment attaquées par les bandits armés, et les agressions sexuelles sont toujours fréquentes sur les routes. De nombreuses femmes et filles renoncent à toute opportunité économique ou scolaire par crainte de la violence physique, du harcèlement et des agressions sexuelles.

Les zones rurales du Mali sont extrêmement défavorisées sur le plan éducatif. Les OSC soulignent l'importance de l'éducation des filles, en particulier, et estiment qu'il leur revient de sensibiliser les parents aux avantages qu'ils ont à envoyer leurs filles à l'école, surtout dans les zones rurales. Dans le même temps, les écoles devraient aussi prendre en compte dans leurs programmes les droits des femmes et la lutte contre la violence sexiste. De nombreux incidents violents ont lieu sur le chemin de l'école. Pour renforcer la sécurité physique et limiter les temps de trajet, les OSC proposent des systèmes de cantine scolaire qui permettent aux filles de déjeuner à l'école. De la même façon, des latrines séparées, éclairées et sécurisées peuvent contribuer à prévenir les VBG.

Au plan social et communautaire, la stigmatisation des femmes violées est un obstacle majeur à l'identification des victimes et à leur prise en charge rapide. Entre outre, l'absence de formation adéquate des premiers recours (police, armée, justice) en cas de viol fait que les femmes victimes n'obtiennent pas le soutien nécessaire. Dans les zones rurales dépourvues de tribunaux, les autorités traditionnelles ou religieuses représentent des points d'entrée. Cependant, leur engagement reste incohérent d'une localité à l'autre. Les OSC souhaitent jouer un rôle plus important dans la lutte contre ces violences et dans l'accompagnement des populations qui en sont victimes. Ces organisations peuvent contribuer à créer des centres d'écoute ou même à former les acteurs locaux lorsqu'elles sont elles-mêmes actives dans un contexte local. Elles souhaitent aussi collaborer avec les chefs traditionnels qui peuvent jouer un rôle essentiel dans la lutte contre l'impunité.

3.2.2 Pour le Centre

Promouvoir le vivre-ensemble

L'analyse fait ressortir que le ressentiment vis-à-vis de l'administration et des FDS est plus fort dans le Centre que dans les autres régions du Mali. La résurgence d'anciens conflits entre agriculteurs et éleveurs et les règlements de comptes ont, comme dans les régions septentrionales, encouragé les autorités étatiques à privilégier des réponses axées sur le volet militaire. Une telle approche comporte le risque d'exacerber les violences au plan local en réduisant les possibilités de dialogue et de médiation. Une approche militaire nécessite la désignation d'un ennemi clairement identifié et le recours à la force pour résoudre les conflits. Les interventions sont donc souvent perçues comme biaisées, partiales et favorisant une communauté au détriment d'une ou de plusieurs autres.

En vue de réduire les tensions entre les différents groupes, les OSC recommandent certaines opérations concrètes, axées sur les racines des conflits qui opposent les populations du Centre, à savoir : aménager des couloirs de passage des animaux pour sécuriser la transhumance, sécuriser les récoltes des paysans, réaliser des puits pastoraux en consultant les communautés environnantes, réserver des zones de pâturage et favoriser l'établissement de calendriers précis et acceptés par les agriculteurs et les pasteurs.

Par leur connaissance des populations et l'accès privilégié dont elles disposent, les OSC peuvent promouvoir le vivre-ensemble au sein des communautés, par exemple par l'organisation d'activités culturelles, récréatives, artistiques, sportives et culinaires visant à célébrer la pluralité de la société et à réactiver les valeurs ancestrales du vivre-ensemble. Les OSC proposent notamment d'organiser des espaces de dialogue sur le rôle des chefs traditionnels, des leaders locaux, etc.

Enfin, les OSC insistent sur les risques d'une interprétation ethnique des conflits et d'une polarisation autour des identités locales. Elles recommandent aux porte-paroles et aux médias de combattre les amalgames anxiogènes, d'adopter une posture plus

pédagogique et de lutter plus efficacement contre les « informations alternatives/fake news » pour ne pas contribuer à aggraver les conflits. Elles demandent également aux décideurs politiques de reconsidérer l'appui des services de l'État à certains groupes armés informels, telles que les milices communautaires, en dépit des intérêts immédiats supposés de ce type de stratégies. À plus long terme, la prolifération des groupes armés et des armes légères et de petit calibre dans les régions pourrait en effet constituer une menace égale sinon pire que les conflits en cours.

Reconnaître les initiatives de sécurité locales

Pour sécuriser les personnes et leurs biens, les initiatives de sécurité locales dans le Centre se sont multipliées. Ces initiatives revêtent des formes très variées : certaines ont été mandatées par les autorités locales et sont contrôlées par celles-ci, d'autres sont au contraire perçues par lesdites autorités comme une menace et combattues autant que possible, souvent par l'activation ou par le soutien d'un groupe concurrent. Certains groupes de sécurité sont fondés sur une appartenance communautaire, d'autres non. Sans avoir pour objectif direct d'être des acteurs du conflit armé à proprement parler, ces groupes se donnent pour mandat d'assurer la sécurité des biens et des personnes, par le biais d'une présence faiblement armée. Dans certains cas, les groupes en question souhaitent plus simplement profiter de l'« effet guerre » et de potentiels subsides liés aux éventuels programmes de désarmement et de démobilisation.

Les OSC soulignent la nécessité pour les décideurs de tenir compte de ces initiatives, dans le cadre du processus de RSS en cours et à venir. L'interaction entre les initiatives locales et les programmes nationaux de sécurité est un élément clé de la réussite à long terme du processus de stabilisation. Si elles sont correctement appréhendées, certaines initiatives pourront même remplir une fonction importante dans le domaine de la sécurité de proximité.

Très concrètement, les populations de la région de Mopti déclarent souffrir davantage de la mesure officielle

interdisant la circulation des engins à deux roues. Pour cette raison, les OSC proposent que les motos soient identifiées afin que tous les véhicules suspects soient arrêtés et inspectés.

3.2.3 Pour le Sud

Développer les infrastructures routières et socio-économiques

Le Sud du Mali, seule zone encore épargnée par les violences et l'extension de la crise de 2012, n'est pas autant touché par l'insécurité que le Nord et le Centre, même si des attaques se produisent. C'est dans cette région que la confiance dans les institutions étatiques est la plus forte. Les répondants de la région du Sud privilégient les besoins en développement et les infrastructures socio-économiques.

Les OSC recommandent par conséquent une approche fondée sur le développement de la région. Investir

dans les infrastructures routières, d'eau et d'électricité, et améliorer la qualité des services sociaux de base, tels que l'éducation et les soins médicaux, équivaldra à investir dans la sécurité humaine et permettra de prévenir les conflits.

Une recommandation opérationnelle est l'amélioration de l'état des routes, ce qui contribue également à réduire le banditisme. Pour relancer l'activité économique dans la région, par exemple, il faudrait notamment réhabiliter et sécuriser l'axe routier Bamako-Kayes. Les OSC insistent sur un meilleur contrôle de l'urbanisation pour lutter contre le développement de poches d'insécurité dans les centres urbains, en particulier à Bamako. Dans les régions rurales, où il y a trop peu de communes desservies en électricité, elles réclament des investissements pour soutenir les projets d'éclairage public afin de diminuer l'obscurité qui fait le lit du crime et de la violence.

Bibliographie

- Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), October 2018. *Data Mali 2009-2018*.
- Banque Mondiale (BM), 2016. *Migration and Remittances: Recent developments and outlook*.
- Banque Mondiale (BM), 2018. *Données Mali*.
- Ba-Konaré, D., 22 octobre 2018. *Entre faux djihadistes et faux chasseurs traditionnels, les civils piégés dans le centre du Mali*. The Conversation.
- FIDH, Novembre 2018. *Centre Mali : les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme*.
- GRIP and Small Arms Survey, 2016. *Assessment survey on small arms in the Sahel region and neighbouring countries*.
- Gouvernement du Mali, 28 février 2018. *Communiqué du gouvernement du Mali ; Sokolo : Le gouvernement malien admet la mort de plusieurs civils*.
- Human Rights Watch (HRW), Décembre 2018. « Avant, nous étions des frères ». *Exactions commises par des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali*.
- IMRAP/Interpeace, 2016. *Renforcement de la confiance entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali*.
- INSTAT, 2018. *Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) 2017/2018*.
- Fonds Monétaire International (FMI), Mai 2018. *Mali, Questions générales. FMI staff Country Reports*.
- Jung, Y. et Hoffman, U., 2018. *Anti-vehicle mines risk sliding off UN agenda despite increasing humanitarian impact: The case of Mali*.
- Maliactu, 11 octobre 2018. *Mali : Projet de découpage territorial du ministre Ag Erlaf : Le Mali en 20 Régions, et 10 Communes pour le District de Bamako*.
- Malijet, 29 mai 2016. *Une étude de la CNLPAL l'a révélé : au Mali, 4827 armes sont fabriquées chaque année*.
- Ministère des Maliens de l'Extérieur et l'Intégration Africaine (MMEIA), 2018. *Diaspora*.
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), 2008. *Service Delivery in Fragile States: Key Concepts, Findings, and Lessons*, OECD Development Assistance Committee Discussion Paper.
- RFI, 9 octobre 2018. *Tabital Pulaaku dénonce le processus de paix entre Peuls et Dogons*.
- RFI, 19 juin 2018. *Fosses communes au Mali : Bamako reconnaît l'implication de militaires*.
- Sabrow, S., 2017. *Local perceptions of the legitimacy of peace operations by the UN, regional organizations and individual states – a case study of the Mali conflict*. International Peacekeeping, 24 (1), 159-186.
- Sandor, A., 2017. *Insécurité, effondrement de la confiance sociale et gouvernance des acteurs armés dans le centre et le nord du Mali*. Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix, Rapport du projet Stabiliser le Mali.

Studio Tamani, 25 juin 2018. *Des dizaines de morts à Koumaga : l'armée accusée, le gouvernement attend les résultats de l'enquête.*

Studio Tamani, 19 juin 2017. *Affrontements entre Peulh et Dogon à Koro : « 33 morts et 8 blessés », selon un bilan provisoire.*

Thurston, A., 2013. *Mali: The Disintegration of a «Model African Democracy»*. Stability: International Journal of Security and Development.

Tobie, A., Juillet 2017a. *Les questions de sécurité dans la société civile malienne :une nouvelle perspective.* SIPRI Insights on Peace and Security, No. 2017/2.

Tobie, A., Décembre 2017b. *Le centre Mali : violences et instrumentalisation croisées.* SIPRI Insights on Peace and Security no. 2017/5.

Tobie, A., Décembre 2018. *State services in an insecure environment: Perceptions among civil society in Mali.* SIPRI Insights on Peace and Security no. 2018/7.

UNDP, 2018a. *Mali, Human development Indicators.*

UNDP, 2018b. *Stratégie genre du PNUD Mali 2018-2020.*

UNHCR, Sept 2018. *Statistics related to Malian refugees refer to those in three main asylum countries: Burkina Faso, Mauritania and Niger.*

UNOCHA, Novembre 2017. *Mali : Aperçu des besoins humanitaires 2018.*

UNOCHA, Novembre 2018. *Bulletin humanitaire, Mali. Septembre - mi-novembre 2018.*

UNREC-PNUD, 2015. *Évaluation sur les armes légères pour les États du Sahel et les pays limitrophes.*





Design: D.R. ink